

# Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n°45 – Novembre 2011

Association loi 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

## ÉDITORIAL

### Langue française oubliée ou sacrifiée ?

#### Agissons !

Dans toute l'agitation politique mondiale et française de ces dernières années, les intérêts privés et individuels l'emportent sur les intérêts collectifs des nations, en tout cas de la nôtre, de la québécoise et de l'ensemble des francophones. Partout l'offensive mondialiste se déploie avec une énorme puissance au détriment des communautés francophones, avec l'aide de ceux que Michel Serres appelle les « collabos de la pub et du fric ».

Pour ne parler que de la France, notre langue nationale, fil d'Ariane de nos destins collectifs, est plus qu'oubliée : sacrifiée !

Alors que nous sommes à un peu plus de six mois d'une élection présidentielle déterminante qui sera suivie d'élections législatives également importantes, le français et la Francophonie, comme la défense, comme notre soumission à l'empire et à ses guerres, sont écartés du débat public, privés des « états généraux » que demandions depuis des années.

Écartés par l'ensemble des « partis de gouvernement » qui parlent surtout d'Union européenne en acceptant l'anglais qui « va avec », en oubliant les brillantes perspectives de nos collectivités d'outre-mer avec plus de 11 millions de km<sup>2</sup> d'espace maritime très prometteur, en oubliant la Francophonie, et le monde entier aussi ouvert à la France qu'il l'est à l'Allemagne.

Nous avons d'un côté la ratification dès l'été 2007 de l'accord signé en 2001 à Londres sur les brevets européens ; l'annonce de mettre le seul anglais obligatoire pour tous dès trois ans à la maternelle ; l'anglicisation à marche forcée de notre enseignement supérieur y compris pour les étudiants français ; notre Institut français des relations internationales (IFRI) très proche du pouvoir, dont trop de conférences sont en anglais. Nous avons, de l'autre côté, des « primaires » d'une partie de la gauche dans lesquelles la question du français et de la Francophonie a été soigneusement évitée, et où, après l'interrogation de désarroi sur les maillots : « *What would Jaurès do ?* » et la proposition d'un programme « *Care* », on a préféré l'occultation.

Pour nos mouvements, qui ne sont inféodés ni à la droite, ni à la gauche, ni au centre, ni encore moins aux extrêmes, mais qui veulent servir la France et sa langue, il est temps de réagir par les moyens de la démocratie.

Chers lecteurs et visiteurs de nos sites, vous vous souvenez du succès de notre marche du 18 juin 2011 ; sachez que nous nous préparons pour 2012. Aujourd'hui, nous vous invitons tous à vous indigner à voix forte. Dénoncez, auprès de tous médias et institutions, cet étranglement de notre langue au détour du sérail. Dénoncez la partie française de cette oligarchie mondialisée, cette « hyper classe mondiale » qui asservit les peuples en les anglo-américanisant. Appelez, harcelez, les dirigeants de notre pays, les parlementaires, les médias, surtout les institutions qui trahissent, ainsi que celles qui ne font pas bien leur travail en la matière, académies comprises. Nous devons mettre le français au cœur de la campagne !

Notre site [www.avenir-langue-francaise.fr](http://www.avenir-langue-francaise.fr) va étoffer constamment, dans les mois qui viennent, sa rubrique « lettres-exemples » dont vous pourrez, si vous le souhaitez, vous inspirer. Mais votre propre indignation devrait suffire à guider votre plume et vos appels.

Albert Salon, président d'Avenir de la langue française

<b>Directeur de la publication et président de l'association :</b> Albert Salon <b>Anciens présidents :</b> Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin <b>Comité de rédaction :</b> Liliane Laplaine-Monthéard, Laura-Françoise Lebeau, Denis Nardin, Albert Salon, Nicolas Terver <b>Rédaction et siège de l'association :</b> 34 bis, rue de Picpus – 75012 Paris – Tél. 01 43 40 16 51	<b>Site internet :</b> www.avenir-langue-francaise.fr  <b>Courriel :</b> avenirlf@laposte.net  ISSN en cours <b>Dépôt légal à parution</b> <b>Imprimé par nos soins</b> <b>Adhésion à l'association :</b> 35 euros (envoi du bulletin compris) <b>Vente au numéro :</b> 3 euros
---	---

## SOMMAIRE

<b>Éditorial</b>	<b>1</b>	‣ Le réseau mondial des "Chaires Senghor de la Francophonie" s'étend à Hanoï .....	<b>10</b>
<b>La vie de l'association</b>	<b>2</b>	‣ Chez Michelin, la langue de travail est le français	<b>11</b>
‣ Participation d'ALF au Forum des associations du 12 <sup>e</sup> arrondissement .....			
<b>2</b>			
‣ Assemblée générale annuelle d'ALF.....	<b>2</b>		
<b>Français et Francophonie dans les institutions</b>	<b>3</b>		
‣ Les états généraux de la promotion du français dans le monde .....	<b>3</b>		
‣ L'enseignement et la recherche doivent continuer de se faire en français dans les universités francophones .....	<b>4</b>		
		<b>Dossier</b>	<b>18</b>
		‣ Le français parlé en Haïti .....	<b>18</b>
		<b>Brèves</b>	<b>26</b>
		<b>Parution signalée</b>	<b>29</b>
		<b>Courrier des lecteurs</b>	<b>29</b>

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### Participation d'ALF au Forum des associations du 12<sup>e</sup> arrondissement

ALF a participé pour la 4<sup>e</sup> fois, le samedi 17 septembre, au Forum annuel des associations du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, organisé boulevard de Reuilly par la mairie. Le succès de cette manifestation qui rassemble quelque 200 associations ayant leur siège ou des activités dans l'arrondissement ne se dément pas.

Sur son stand les administrateurs et bénévoles d'ALF ont pu répondre à la curiosité du public.

### Assemblée générale annuelle d'ALF

Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du samedi 28 janvier 2012 pour notre assemblée générale, qui se tiendra dans la salle de conférence du lycée Henri-IV, 23, rue Clovis, Paris 5<sup>e</sup>, à partir de 14 heures. Un large temps de parole vous sera réservé et les travaux se concluront par le verre de l'amitié.

Vous recevrez courant décembre les documents afférents à cette assemblée.

# FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

## Les États généraux de la promotion du français dans le monde

### Notre secrétaire général, Denis Nardin, rend compte de ces journées

Promis lors de la discussion sur le projet de loi sur l'action extérieure de l'État en juillet 2010, les « États généraux » ont rassemblé 520 acteurs de notre politique linguistique, français et étrangers (de 95 pays), les 19 et 20 octobre au Centre de conférences du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Ils ont été substantiels : ouverts par le ministre Alain Juppé, le secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf, et l'académicien Amin Maalouf, ils se sont déroulés en trois tables rondes animées par des experts : les priorités géographiques, les instruments, le numérique, qui firent ensuite l'objet d'ateliers entre les participants. Le très intéressant rapport d'André Ladousse, inspecteur général du ministère de la Culture, « Bilan et perspectives de la politique publique française de promotion du français dans le monde (1980-2011) », fit l'objet d'une 4<sup>e</sup> table ronde.

Eurent lieu également trois débats :

- le premier, un peu caricatural, sur le français « atout ou obstacle au rayonnement international ? » avec la participation – en anglais ! – du journaliste Donald Morrison (auteur de l'article « The Death of French Culture » qui fit la une du *Time Magazine* du 3 décembre 2007) ; le deuxième sur les priorités politiques et le troisième sur le français dans la vie économique.

À noter aussi une intervention éblouissante de Cédric Villani, jeune et brillant mathématicien (médaille Fields 2010) sur langue française et recherche.

Lors de la séance de clôture, ont officié MM. Pierre Sellal, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Xavier Darcos, président de l'Institut français, et Jean-Pierre Raffarin, représentant personnel du président de la République pour la Francophonie.

Le ministre Alain Juppé avait défini dans son allocution les axes de travail qui ont servi de base aux travaux :

1° Être vigilant avec les hauts fonctionnaires – ceux qui choisissent de parler anglais dans des institutions dont le régime linguistique et les facilités d'interprétariat permettent pourtant l'utilisation du français.

2° Renforcer tout autant la diffusion du français à travers les chaînes de télévision TV5 et France 24, nous appuyer sur les agences internationales au premier rang desquelles l'Agence universitaire de la Francophonie, mettre en place un programme spécial associant formation au français et enseignement professionnel, voire même enseignement sur la construction de l'État de droit et la démocratie.

3° Améliorer l'offre de langue française dans les pays non francophones où elle a le privilège d'être enseignée et en priorité en Europe.

4° Développer les certifications de français dans les affaires. Notre réseau, qui doit aussi enseigner le français économique, doit y concourir.

5° Nous mobiliser pour promouvoir la présence du français sur l'internet.

De ces travaux qui se sont étalés sur deux journées, doit sortir un « document de stratégie ».

Mais peut-on dire que la voie est désormais libre pour des « États généraux de la promotion du français en France » qu'ALF et d'autres réclament depuis des années ?...

Nous voulons l'espérer.

# L'enseignement et la recherche doivent continuer de se faire en français dans les universités francophones



Article publié à l'origine le 5 octobre 2011 sur le site de l'APLV <http://www.aplv-languesmodernes.org> et reproduit avec leur aimable autorisation

Par **Pierre Frath**, professeur de linguistique anglaise et de didactique du plurilinguisme à l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA), directeur de la Maison des langues, directeur adjoint du CIRLEP, un des groupes de recherche de l'URCA

*Le Monde Magazine* a publié le 13 novembre 2010 un article de Laurent Carpentier sous le titre « Dans les facs, va-t-on passer au tout-anglais ? ». Il est tout à fait caractéristique de cette attitude panurgique en faveur du tout-anglais très répandue dans les universités françaises. Or ce parti pris présente des inconvénients majeurs, peut-être même néfastes, pour la recherche et l'enseignement. J'ai envoyé le texte qui suit au rédacteur en chef du *Monde* sous la forme de deux petits articles, dans l'espoir d'alimenter la discussion. Las ! On ne m'en accusa même pas réception.

## 1. Enseigner en français

L'article de Laurent Carpentier contient les poncifs et les mauvais arguments habituellement avancés : classement de Shanghai, internationalisation des universités, compétition entre les universités pour attirer les meilleurs étudiants (forcément anglophones), disparition du français dans les publications scientifiques, etc. Le tout est accompagné de dénégations quant aux dangers du tout-anglais pour les autres langues et de commisération pour les défenseurs du français, qui mènent un combat d'arrière-garde.

Je vais essayer de remettre quelques pendules à l'heure.

### **Le classement de Shanghai**

Tout a été dit contre le classement de Shanghai, qui continue d'obnubiler les universités alors qu'elles devraient l'ignorer totalement, et cela pour trois raisons essentielles : 1) tout classement génère mécaniquement l'échec : en admettant que toutes les universités soient bonnes, elles seraient malgré tout dispersées dans le classement ; 2) les critères sont biaisés en faveur des universités anglo-saxonnes, et 3) ces critères génèrent le conformisme et l'alignement sur les pratiques américaines, pas forcément les meilleures.

### **Internationalisation des universités et attractivité**

Rappelons ensuite un fait : l'internationalisation des universités n'est pas liée à l'anglais. Il y a environ 270 000 étudiants étrangers en France, soit de l'ordre de 13 % du nombre total en moyenne, avec localement des pourcentages très élevés. Ces chiffres placent la France juste derrière les États-Unis et la Grande-Bretagne, c'est-à-dire bien loin devant les universités scandinaves ou asiatiques qui proposent des cursus « internationaux » en anglais, et avec lesquelles nous serions en compétition, d'après les partisans du tout-anglais. Si compétition il y a, nous l'avons gagnée. On ne voit pas dès lors à quoi servirait un passage à l'anglais ; tout au plus risquerions-nous de décourager et de perdre ces centaines de milliers d'étudiants francophones désireux de venir étudier en France, sans être sûrs d'attirer un nombre équivalent d'anglophones.

### **Enseigner l'anglais ou le français aux étudiants étrangers ?**

Pour rendre les universités attractives, il y a mieux à faire que de passer au tout-anglais. On pourrait commencer par améliorer l'accueil administratif des étudiants, pas toujours très sympathique ni très efficace, et leur proposer des cours de français langue étrangère correspondant à leur niveau et à leurs besoins. Cela vaudrait mieux que de se mettre dans l'obligation de leur donner des cours d'anglais. Car en cas de passage à l'anglais, il ne faudrait pas s'attendre à un afflux massif d'anglophones natifs, auxquels on n'aurait pas besoin d'enseigner la langue. Les étudiants qui viendraient étudier en France seraient pour l'essentiel des non-natifs, et pas forcément les meilleurs

en anglais, qui préféreront les pays anglophones. Les universités seraient vite confrontées à la nécessité de mettre en place des cours d'anglais pour ces étudiants-là. Cela signifie des coûts supplémentaires qui ne pourraient pas être compensés par les frais d'inscription universitaires, parmi les plus bas du monde. Sauf évidemment si les universités françaises devenaient payantes comme au Royaume-Uni et aux États-Unis. Mais dans ce cas, nous serions effectivement en compétition avec les pays anglophones, une compétition que nous perdrons, car les étudiants étrangers préféreront sûrement l'original à la copie.

### Qualité de l'enseignement en baisse

Il se pose aussi la question de la qualité de l'enseignement. Certaines études ont montré que les formations internationales, c'est-à-dire en anglais, sont moins bonnes que celles qui sont faites dans la langue des étudiants<sup>1</sup>. On comprend aisément pourquoi : aux difficultés linguistiques des étudiants il faut ajouter celles des enseignants non natifs qui seront tentés de sur-préparer leurs cours par écrit et de les lire au lieu de les adapter à leur auditoire. La qualité de l'enseignement en pâtira. Les universités seront alors tentées de recruter des natifs plutôt que des francophones, même moins qualifiés, ce qui aura des effets désastreux sur l'emploi des jeunes docteurs.

### Le français n'est pas condamné

Derrière ce militantisme pro-anglais des universités, il y a le préjugé très répandu que le français est condamné. Mais il ne l'est que si nous continuons dans cette voie, et il est encore largement temps de redresser la barre. Si l'enseignement du français a perdu du terrain dans des bastions tels que la Roumanie, l'Italie ou l'Espagne, il est en expansion dans des zones où il était presque inexistant auparavant : Chine, Corée, Japon, Afrique anglophone, etc. Les raisons de ce nouvel intérêt sont diverses et variées, mais l'une d'entre elles est clairement le désir de venir étudier en France. Si les universités françaises adoptent le tout-anglais, les jeunes étrangers ne verront plus guère l'intérêt d'apprendre notre langue. Ce sera la fin de l'enseignement du français dans le monde, et à terme, la fin de la francophonie et le repli de notre pays sur une conception folklorique de sa culture, sans ambition universelle.

Le rayonnement d'une culture est dans le regard des autres. À tort ou à raison, la France est encore perçue comme une force culturelle et politique libre et indépendante, avec sa légitimité propre, et elle est ressentie comme une solution de rechange. L'abandon de sa langue dans l'enseignement supérieur donnera le signal qu'elle aura cessé de se considérer comme telle. Ce serait, n'ayons pas peur des mots, une catastrophe à la fois pour nous, qui aurons perdu une identité sans être sûrs d'en gagner une autre, et pour les autres peuples, qui auront perdu une possibilité de choix. Les Anglo-Saxons eux-mêmes regretteront un challengeur respecté et amical.

### Perte de domaines

*Last but not least*, la langue française serait irrémédiablement affaiblie. Je précise tout de suite que je ne parle pas ici des emprunts à l'anglais. Une langue qui n'emprunte pas est une langue morte. La langue anglaise elle-même n'hésite jamais à faire des emprunts, et elle l'a fait tout au long de sa riche histoire, notamment à partir du français, au point que l'on considère que la moitié de son lexique est d'origine française ou franco-latine, comme *chase* (chasser), *bar* (de la barre qui court le long du comptoir), *mail* (la malle, dans le sens de courrier), ou *informatics* (du mot français « informatique »)

Le vrai problème est celui de la perte de domaines. Ce n'est pas encore très visible à l'heure actuelle parce que la plupart des chercheurs font leur recherche en français, enseignent en français, et écrivent en français. Quand le moment est venu de publier, ils traduisent ou adaptent leurs textes en anglais, souvent avec peine. L'anglais vient ainsi par surcroît. Cependant, si leurs compétences linguistiques s'amélioraient et si l'enseignement était fait en anglais, alors il est à craindre que les

---

<sup>1</sup> Voir Claude Truchot dans « L'enseignement supérieur en anglais véhiculaire : la qualité en question », sur le site <http://www.diploweb.com/L-enseignement-superieur-en.html>.

terminologies françaises ne soient plus transmises aux jeunes générations, qui se retrouveraient rapidement dans l'incapacité de parler de leurs connaissances dans leur langue maternelle.

Quand une langue en arrive à cette situation, c'est le début de la fin. C'est le cas du suédois, qui sera sans doute la première langue nationale européenne à perdre son statut de langue universelle, c'est-à-dire capable de tout exprimer. Les études se font en anglais depuis très longtemps en Suède, et les Suédois commencent à s'inquiéter, si l'on en croit le *Sydsvenska Dagbladet* du mercredi 19 mars 2008 :

« Le statut de la langue suédoise n'est plus aussi évident que dans le passé. Dans certains milieux, notamment chez les personnes avec un haut niveau de formation technique, médicale et scientifique, le suédois a été quasiment remplacé par l'anglais. C'est ce qu'on appelle une perte de domaine. Les défenseurs de la langue redoutent que le suédois subisse, au cours des prochaines années, un recul similaire dans d'autres secteurs du monde du travail et de la politique. »<sup>2</sup>

Si rien n'est fait, le suédois rejoindra le camp des langues non universelles, tel le finnois, devenu langue nationale en Finlande en 1863 seulement, à égalité avec le suédois. Un spécialiste finlandais en physique, en informatique ou en philosophie écrit en anglais là où autrefois il aurait écrit en suédois ou en allemand, et la domination de l'anglais ne le gêne pas. Le finnois n'a jamais été une langue universelle. Il a en revanche une tradition littéraire et artistique de plus de 500 ans.

### Nécessité d'un débat

D'autres langues sont sur la même voie autodestructrice, par exemple le norvégien, le danois, le néerlandais et même l'allemand. Est-ce là le sort que nous souhaitons pour notre langue et notre culture ? Il me semble qu'il y a là au moins matière à débat. *On ne peut pas laisser les présidents d'universités et les directeurs de grandes écoles prendre des décisions lourdes de conséquences dont ils ne sont pas même conscients, sans un large débat démocratique où tous les tenants et les aboutissants auront été clairement exposés et discutés.* Pour l'instant ce débat n'a lieu ni à l'Université, où les décideurs croient être à la pointe du progrès en favorisant l'anglais, ni au niveau des politiques, entièrement inconscients des enjeux, ni dans les médias, qui ne traitent que des problèmes apparents<sup>3</sup>.

### Conformisme, esprit de Munich, et école de classe

Il reste à comprendre pourquoi sont prises toutes ces décisions en faveur de l'anglais. Il y a plusieurs raisons. Deux d'entre elles ont déjà été mentionnées : le sentiment munichois que le français n'a pas d'avenir, et le conformisme « moderniste » des décideurs. Il y a en a une autre, assez diffuse et non exprimée, le désir de créer des filières d'élite sélectives. Car en réalité, quand on avance l'argument qu'il faudrait créer des cursus en anglais pour attirer des étudiants étrangers, on veut en fait surtout créer des niches qui pourront accueillir les enfants dont les familles auront eu la prévoyance et les moyens de leur financer une bonne formation en anglais, notamment par le biais de séjours à l'étranger. De telles filières assécheront le financement des universités traditionnelles. On en a un bon exemple à Reims, où la Région a financé à hauteur de 90 millions d'euros la création de Sciences Po entièrement en anglais. Le résultat pour l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA) est une diminution très nette des financements locaux. Elle accueille pourtant 22 000 étudiants, la plupart provenant du bassin local, à comparer aux quelques centaines de Sciences Po, qui viennent de partout. La tentation sera forte, et elle l'est déjà, pour l'URCA de créer à son tour des filières en anglais pour continuer de bénéficier de la manne publique.

<sup>2</sup> Voir [http://plurilinguisme.europa-avenir.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1162&Itemid=43](http://plurilinguisme.europa-avenir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1162&Itemid=43)

<sup>3</sup> Il se fait essentiellement dans la sphère associative, par exemple à l'Observatoire Européen du Plurilinguisme, <http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>. Également à l'Association des Professeurs de Langues vivantes, <http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Cette première génération « d'élite » voudra naturellement transmettre ses privilèges à ses enfants. On verra alors se mettre en place des écoles primaires et secondaires sélectives entièrement en anglais, comme cela se pratique déjà dans nombre de pays. On aura alors clairement une société à deux niveaux : aux uns les formations d'élite en anglais qui déboucheront sur des carrières prestigieuses ; aux autres des formations au rabais dans un français appauvri qui les mèneront vers les tâches subalternes. Notons que des situations de ce type existent au profit du français dans de nombreux pays, où les élites locales envoient leurs enfants dans les lycées français.

L'introduction de l'anglais à l'université n'est pas une simple réponse technique à la globalisation. Elle est chargée idéologiquement, politiquement et culturellement. Il y va de l'avenir du pays, de sa langue et de sa culture, de sa place dans le monde, du type de société que nous voulons. On ne peut pas simplement laisser agir l'air du temps et les égoïsmes de classe. Il faut absolument un débat démocratique.

### Où en est-on ailleurs ?

La situation n'est pas meilleure dans d'autres pays, par exemple en Allemagne, où le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD), le Service universitaire allemand d'échanges, vend désormais des études en anglais. Le problème est que les coûts de ces cursus sont si élevés qu'ils se font au détriment des filières en allemand<sup>4</sup>. On s'inquiète aussi dans d'autres pays, par exemple en Suisse. À Zurich, à l'Eidgenössische Technische Hochschule (une université technologique), sur 29 masters, 19 sont intégralement en anglais, et les 10 autres en anglais et en allemand<sup>5</sup>. Pourquoi ? se demandent certains, pour l'instant en minorité. Sans un sursaut de simple bon sens, les universités européennes ne seront plus que des succursales où l'on enseignera une sous-culture anglo-saxonne coupée de l'histoire et des langues qui ont forgé notre continent, une pâle copie du modèle américain, sans aucune attractivité réelle.

## 2. Faire de la recherche en français

### L'anglais, *lingua franca* du monde moderne

La recherche française et celle d'autres pays publient essentiellement en anglais. Il y a de puissantes raisons à cela. La plus importante est certainement que l'anglais soit devenu la *lingua franca* de la science. Il est très pratique d'avoir accès à toutes les publications dans une langue que tout le monde comprend ; la communication se fait assez aisément lors des colloques internationaux ; et les échanges de professeurs et d'étudiants en sont facilités.

Mais il y a d'autres causes à l'œuvre que les avantages pratiques d'une *lingua franca*. Je vais essayer d'en cerner quelques-unes, avant de voir les conséquences néfastes de l'hégémonie de l'anglais et de proposer des solutions.

### Carrière, lectorat et désir de soumission

La première de ces causes est l'intérêt personnel du chercheur en termes de carrière. Les revues anglo-américaines étant les plus prestigieuses, elles sont plus gratifiantes pour le chercheur qui parvient à y faire publier un article. La conséquence est que publier en français est perçu comme un manque d'ambition, comme la reconnaissance d'une infériorité. Une deuxième cause, assez légitime celle-là, est le désir d'augmenter son lectorat : publier en anglais donne accès à un public plus vaste que celui des francophones. Une troisième est plutôt d'ordre anthropologique : c'est la croyance en la supériorité d'autres peuples et le désir collectif de se soumettre à leur « leadership ». C'est ainsi

<sup>4</sup> Voir Odile Schneider-Mizony (2006), « L'anglicisation de l'enseignement supérieur en Allemagne et ses discours de justification », Nancy : *Les Nouveaux Cahiers d'allemand*, p. 331-347.

<sup>5</sup> Patrick Imhasly, « Streit um die Unterrichtssprache », *Neue Zürcher Zeitung*, 26. September 2010.

que la France a longtemps donné le ton parmi les élites européennes et que l'Union soviétique a un temps été le paradis sur terre des communistes. À l'heure actuelle, c'est l'Amérique qui domine la planète aussi bien par sa culture populaire que dans les arts et les sciences. Pour les Français, cela signifie quitter le centre pour se contenter de la périphérie. Ce changement est ressenti comme une déchéance, ce qui peut produire deux attitudes opposées. L'une est le repli identitaire ; l'autre est paradoxalement l'autodénigrement et l'abandon militant du français, une attitude fréquente parmi les élites politiques, intellectuelles et culturelles du pays, et notamment dans les universités.

### **Domination des chercheurs anglophones**

La domination d'une culture signifie une moindre influence des autres. La situation est peut-être moins grave en mathématiques, dans certains domaines techniques et dans des sciences comme la physique ou la chimie. On peut en effet penser que ces domaines sont assez indépendants des cultures, que ce qui compte c'est la vérité scientifique et que par conséquent les avantages d'une *lingua franca* en termes de dimensions du lectorat l'emportent sur l'inconvénient d'avoir à écrire en anglais. Cela se discute, mais c'est le point de vue le plus couramment accepté. Le cas des sciences humaines est plus problématique, ainsi qu'il sera vu plus loin.

En tout état de cause, tout chercheur non anglophone natif a fait la cruelle expérience de voir ses articles rejetés pour mauvaise qualité de l'anglais, ce qui donne un avantage écrasant aux natifs : à qualité égale, un article écrit par un anglophone aura plus de chances d'être publié qu'un article écrit par un non-natif. Il en résulte une domination certaine des chercheurs anglophones. Pour essayer de pallier ces difficultés et aider les chercheurs étrangers à publier en anglais, les responsables de publications anglophones publient volontiers des manuels d'aide à l'écriture. Cela part d'un bon sentiment, mais produit un formatage de l'écriture, et donc de la pensée. Tout cela a abouti, en France et ailleurs, à un affaiblissement considérable de certains domaines, désormais dominés par une tradition américaine souvent discutable, mais de moins en moins discutée. C'est le cas de certaines branches de la linguistique, de la philosophie, de la psychologie, et dans d'autres disciplines encore.

Le phénomène est aggravé par une certaine insularité des anglophones en général, héritée d'une tradition britannique qui remonte au Moyen Âge, et qui s'accompagne volontiers d'un robuste, quoique courtois sentiment de supériorité. Un coup d'œil à une bibliographie anglophone, surtout dans les lettres et les sciences humaines, montre de manière évidente que les chercheurs anglophones lisent peu d'auteurs étrangers, mêmes publiés en anglais.

Or, notamment dans les lettres et les sciences humaines, les points de vue anglophones ne sont ni les seuls, ni forcément les meilleurs. Jusqu'ici, les autres traditions pouvaient se développer dans leurs propres langues, et si elles parvenaient à de meilleurs résultats finissaient par s'imposer malgré les barrières linguistiques. Aujourd'hui, elles ont du mal à se développer de manière autonome, en se fondant sur leur génie propre.

Car tout article écrit en anglais devra faire la part belle aux auteurs anglo-saxons pour avoir une chance d'être sélectionné pour publication. L'inverse n'est plus vrai : un chercheur anglo-saxon n'a plus besoin de citer des auteurs étrangers, et s'il le fait, c'est par un choix purement personnel.

### **Baisse du niveau de la recherche**

Toute doctrine a besoin d'une critique extérieure, d'une confrontation avec d'autres points de vue capables de la mettre devant ses contradictions internes et de pointer son éventuelle inadéquation aux faits. Malheureusement, la moindre audience des traditions non anglophones alliée au provincialisme des Anglo-Saxons empêche la critique de se faire entendre. Il en résultera nécessairement une baisse générale du niveau de la recherche, une moindre créativité et un développement du conformisme et de la scolastique. Ces maux sont inhérents à la vie universitaire, certes, mais jusqu'ici une tradition complètement sclérosée finissait par être balayée par d'autres exprimées dans d'autres langues. Que se passera-t-il quand la recherche du monde entier ne sera plus qu'une seule et même scolastique ?

## Rapports de force et sociologie de la recherche

Il y a une autre cause à l'hégémonie de l'anglais, à caractère sociologique. Il existe une certaine honte chez beaucoup de chercheurs à ne pas maîtriser la langue de Shakespeare, alimentée par le sentiment diffus que le refus d'écrire en anglais ne sert qu'à cacher un faible niveau en recherche. Cette suspicion est exploitée par des chercheurs qui maîtrisent bien la langue anglaise et qui se servent de cette aisance pour s'imposer auprès de leurs pairs. C'est pourquoi les décisions de tenir les colloques en anglais, de cesser de publier en français, ou d'imposer l'anglais dans la rédaction des projets sont en fait toujours au cœur d'enjeux de pouvoir et de prestige. Le phénomène est analogue à celui qui a eu lieu dans les entreprises, où les actuels cadres quadragénaires ont pris le pouvoir en ringardisant leurs aînés pour leur incompetence en anglais.

## Nécessité d'une politique linguistique intelligente

En somme, toutes les causes de la domination de l'anglais dans la recherche sont endémiques : elles ne sont aucunement liées à je ne sais quel complot anglo-saxon contre le français ou d'autres langues. Bien sûr, les anglophones sauront tirer parti de leur domination linguistique, mais ils n'agissent pas particulièrement pour l'imposer. Au contraire, il y a une réelle inquiétude chez nos collègues anglophones face à la diminution du rôle du français, de l'allemand et d'autres langues dans la recherche car ils savent fort bien que tout cela aboutira à une perte sèche pour tout le monde. Les solutions ne consistent dès lors pas à mener contre les Anglo-Saxons une guerre ridicule, inefficace et injuste, mais à lutter ici même contre le conformisme des décisions.

Une future politique linguistique universitaire devrait pour le moins imposer le français comme langue de l'enseignement, langue des colloques et des projets, et langue des publications. Le premier point a été développé ci-dessus. Quant aux colloques tenus en France, ils devraient évidemment avoir le français pour langue officielle, soit comme langue unique, soit à égalité avec d'autres langues. Il est regrettable de voir des colloques franco-français (ou franco-européens) entièrement en anglais, et où bien souvent ce sont les anglophones natifs qui occupent seuls ou en majorité les positions de conférenciers invités, comme si la bonne parole ne pouvait venir que des pays anglophones. C'est une situation néocoloniale. Les partisans du tout-anglais devraient relire *Le portrait du colonisé*, d'Albert Memmi : ils y trouveraient des explications anthropologiques à leurs préférences linguistiques.

## Politique éditoriale

Il reste la question cruciale des publications. Il est sûr que la recherche française ne peut pas cesser de publier en anglais. Mais pourquoi éliminer de manière militante les revues en français qui subsistent encore ? Il faudrait que se maintienne dans tous les domaines une culture de l'écriture en français, car on n'écrit bien que dans sa langue. Ludwig Wittgenstein a fait toute sa carrière à Cambridge, où il enseignait en anglais. Ses œuvres maîtresses ont en revanche été écrites en allemand. Il faudrait imposer par un acte politique l'existence dans tous les domaines d'une ou plusieurs revues en français de qualité. Elles pourraient bien évidemment accueillir des textes dans d'autres langues, mais elles auraient pour vocation de publier des points de vue locaux sans référence obligée à des points de vue anglophones, ce qui garantirait une certaine diversité dans les approches, surtout si d'autres grandes langues faisaient de même. Tous les chercheurs seraient ainsi contraints de lire dans un certain nombre de langues, ce qui ne pourrait être qu'à l'avantage de la recherche en général. On ne publierait en anglais que dans un second temps, dans des publications pas nécessairement dirigées par des natifs, par exemple européennes, afin de garantir une certaine diversité dans le choix des articles, qui fait souvent défaut dans les publications anglophones, pas exemptes de copinage.

Cela voudrait dire une inversion de la tendance actuelle et la mise en place d'une véritable politique de publications scientifiques. À l'heure actuelle, les revues françaises dans nombre de domaines sont confectionnées par des bénévoles sur leur temps libre, avec des bouts de ficelle, des tirages réduits, et peu d'aide à la diffusion. Il est remarquable qu'elles continuent généralement d'être

de qualité. Le modèle à prendre est celui d'*Oxford University Press* ou de *Cambridge University Press*, qui diffusent dans les universités du monde entier des articles dans tous les domaines, et pas seulement en anglais. Par exemple, une revue comme *Journal of French Language Studies* (CUP) diffuse partout des textes de linguistique écrits en français ou en anglais.

Pour finir, une petite anecdote. Une linguiste danoise spécialisée dans l'étude de la langue allemande m'a fait récemment part de son désespoir. La dernière revue de linguistique allemande publiée en Allemagne venait de passer avec armes et bagages à l'anglais. Comme aucune revue danoise de linguistique ne publie plus ni en danois ni en allemand depuis longtemps, et comme sa connaissance de l'anglais est trop limitée pour écrire correctement dans cette langue, elle se retrouve soudain sans débouchés pour son travail. Or, à l'époque du Cercle de Linguistique de Copenhague, fondé par Louis Hjelmslev en 1931, la linguistique danoise était très influente dans le monde entier. Les auteurs danois écrivaient certes souvent en français ou en anglais, mais la plupart des publications se faisaient en danois. Qui va désormais s'intéresser à une linguistique danoise de l'allemand entièrement en anglais ?

Il y a mieux à faire que d'obéir au conformisme ambiant et de courir tous ensemble à notre perte comme des lemmings.

Pierre Frath

## **Le réseau mondial des « Chaires Senghor de la Francophonie » s'étend à Hanoï**

Article publié sur le journal en ligne du Parti communiste vietnamien le 25 octobre 2011

*NDLR : Ajoutons à ce que l'auteur de l'article écrit des Chaires Senghor que la première de ces chaires, à l'université Lyon-III Jean-Moulin, puis les autres chaires de ce réseau en extension, ont été créées avec l'aide du directeur-fondateur de l'Institut Francophonie et Mondialisation de l'université Jean Moulin. Ce créateur, M. Michel Guillou, ancien président d'université (Créteil), fut un grand directeur général-recteur de l'ancienne AUPELF-UREF, devenue grâce à lui l'AUF, Agence universitaire de la Francophonie, l'un des principaux opérateurs de la Francophonie multilatérale organisée dans l'OIF.*

*M. Michel Guillou nous aida en 1992 à fonder ALF, Avenir de la langue française, dont il fut longtemps administrateur et vice-président, et reste membre.*

*La création de la nouvelle chaire Senghor à Hanoï, axée sur les sciences politiques, doit en partie sa création à un diplomate français de nos amis, sinisant, actuellement chargé de former à Pékin les diplomates chinois à la francophonie.*

Cette année, la réunion des chaires aura lieu du 2 au 4 novembre à Hanoï, alors que le master 2 de science politique-relations internationales spécialité « Francophonie et Mondialisation », de l'Université Lyon-III- Jean-Moulin s'est délocalisé à l'Académie diplomatique du Viêt-Nam.

Lors de cette réunion annuelle, un colloque international intitulé : « Formation des diplomates francophones en Asie du Sud-Est » sera organisé en collaboration avec le Réseau international des chaires Senghor de la Francophonie (Iframond), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la chaire Senghor de Hanoï.

À cette occasion, la cérémonie de remise des diplômes de la 2<sup>e</sup> promotion du Master 2 de science politique-relations internationales, spécialité « Francophonie et Mondialisation » aura lieu avec l'accueil concomitant des étudiants de la 3<sup>e</sup> promotion.

### **Un peu d'histoire**

Avec la création de la première chaire Senghor de la Francophonie de l'Université Lyon-III-Jean-Moulin en 2002, l'OIF rêvait d'un réseau international de chaires afin de mettre en place progressivement au

moins une chaire Senghor par pays membre. À l'instar de la chaire Senghor de Lyon, l'université Saint-Joseph de Beyrouth a créé sa propre chaire de la Francophonie en septembre 2003. D'autres l'ont été en Afrique en 2004, suivies par celles d'Alexandrie, de Bucarest, de Hanoi, de Montréal et du Val d'Aoste. Celles de Cluj, d'Outaouais, de Perpignan sont en cours de création.

Depuis 2003, le Réseau international des chaires Senghor se réunit chaque année. Lors de la première réunion des responsables des chaires Senghor de la Francophonie qui a eu lieu à l'Iframond en mai, la charte des chaires Senghor de la Francophonie a été adoptée.

Pour soutenir la croissance des chaires Senghor dans le monde, la celle de Lyon dote les nouvelles d'un fonds documentaire de base pour l'enseignement.

Lan Huong (iframond.com)

## Chez Michelin, la langue de travail est le français

Alors que de grandes entreprises françaises n'ont pas choisi cette voie – et c'est un aimable euphémisme –, la société Michelin attache une importance primordiale au français, langue de travail dans tous ses établissements. Elle consacre pour cela un important budget à la formation de ses cadres.

Chez Michelin, les cadres étrangers doivent donc maîtriser le français – quel que soit le pays dans lequel ils travaillent – mais les dirigeants français expatriés doivent aussi maîtriser la langue du pays dans lequel ils ont été nommés.

« Le brassage des cultures fait partie de notre mode de management depuis toujours, rappelle Dominique Tissier, le responsable de la formation. Mais nous aimons l'idée d'avoir une langue de référence : le français est davantage garant de nos valeurs que l'anglais, qui devient un jargon international vidé de toute subtilité »

Article à lire sur *Capital* : « Michelin met la gomme » <http://www.capital.fr/enquetes/strategie/michelin-met-la-gomme-sur-le-francais-605969>

## Les trophées du langage

Notre adhérente Jacqueline Picoche rendait compte avec humour dans notre numéro 43 de la journée des « Mots d'or et trophées du langage » au ministère de l'Économie et des Finances. Nous revenons sur cette manifestation avec la réaction de Charles Xavier Durand.

J'ai regardé avec intérêt la vidéo des « Mots d'or et trophées du langage » dont l'existence m'a été signalée par Albert Salon <http://www.economie.gouv.fr/actus/11/trophees-des-mots-d-or-de-bercy.html>

Pour ceux qui n'auront pas la patience de regarder une vidéo qui dure 3 h 45 min, il convient de dire quelques mots sur l'organisation de cette manifestation qui s'est déroulée à Bercy sous l'égide de Christine Lagarde, qui reçut le prix de la Carpette anglaise en 2007, et dont la prétendue contribution à la Francophonie est pour le moins suspecte. Ses organisateurs ont choisi Bercy du fait que ce lieu incarne à la fois l'économie et les finances et qu'ils semblent afficher la volonté de démontrer que la langue française demeure toujours investie d'un rôle non négligeable dans ces domaines de notre activité. L'événement était composé de deux segments

distincts, l'un constitué de discours, de remarques et de commentaires de diverses personnalités intimement associées au monde de la formation en finance et en économie, et l'autre, qui a présenté les lauréats du concours des Mots d'or et sur lequel on peut facilement trouver des informations en interrogeant un quelconque moteur de recherche sur la Toile. Comme on peut s'y attendre dans un tel contexte, le concours de cette année se concentrait sur le « français des affaires ». Ses lauréats sont exclusivement des jeunes issus pour la plupart de pays non francophones et qui n'avaient jamais eu l'occasion de venir en France métropolitaine.

Une partie de la vidéo voit défiler ces jeunes au micro pour expliquer en quelques phrases le cheminement qui les a conduits à étudier le français et, plus particulièrement, le français des affaires.

L'essentiel des commentaires et des questions qui précédèrent ou qui succédèrent à la présentation de ces jeunes lauréats, étrangers pour la plupart, portait, non sur l'enrichissement de la langue française à laquelle ils participaient mais, au contraire, sur sa constante dégradation dont l'aspect le plus évident est le remplacement de son vocabulaire par des mots anglais et français que l'on y trouve dans des proportions grandissantes, plus particulièrement en économie et en finance. Si ce type de discours entre francophones s'avère de plus en plus nécessaire, on voit mal pourquoi on essaye ainsi d'y associer de jeunes et nouveaux locuteurs étrangers, alors que ces derniers vont nécessairement se retrouver bientôt en émissaires de la langue française dans leurs pays respectifs. Ces jeunes constitueront-ils les relais efficaces des dispositifs existants de promotion de la langue et de la culture françaises auprès de leurs homologues des lycées et des universités de leurs pays alors qu'ils viennent d'assister à des présentations qui leur ont fait certainement prendre conscience que l'état actuel de notre langue ne la rend guère propice à sa diffusion internationale ? Lorsqu'ils s'aperçoivent que l'enseignement des meilleures écoles françaises, ou plutôt de celles qui sont censées l'être, est dispensé en anglais dans une proportion allant jusqu'à presque 50 % du temps total d'enseignement, comme c'est le cas à HEC, par exemple, ils peuvent légitimement se poser des questions sur l'utilité d'un français dont le rôle sur la scène nationale française est empiété chaque jour davantage par un anglais qui n'est nullement imposé de l'extérieur, mais par les directeurs des grandes écoles françaises, par les agences de communication, par la publicité et les hauts fonctionnaires d'État.

Patrick Samuel, contrôleur général économique et financier, et chargé de la terminologie, ouvrit la séance en disant que la grande langue de communication internationale

aujourd'hui est l'anglais et que le temps était loin où l'Europe parlait français. Selon lui, regretter cette époque serait équivalent à regretter celle des lampes à huile et de la marine à voile. On ne voit guère comment, après une telle introduction, les lauréats des Mots d'or, pour lesquels, à l'exception d'une Québécoise, le français n'est que langue seconde<sup>1</sup>, pourraient se sentir confortés dans leur choix du français comme grande langue internationale et langue des affaires. Les présentations suivantes se concentrèrent sur un état des lieux de la langue française. Se succédèrent ainsi au micro le directeur d'HEC, Bernard Ramanantsoa, Jean-Pierre Gaillard, chroniqueur boursier sur LCI, Alain Cousin, président d'Ubifrance, Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, Pierre-Emmanuel Richard, chef du service de la communication à Bercy, Marco Benedetti, directeur général de l'interprétation à la Commission européenne, Michel Serres, épistémologue et philosophe à la retraite, Xavier North de la DGLFLF, Hélène Carrère d'Encausse et Jacques Toubon.

Alors que cet aréopage reconnaît l'importance du français des affaires, au moins officiellement, on constate très vite qu'une majorité de personnalités invitées eurent recours dans leurs discours à une terminologie anglaise pourtant aisément traduisible. Comment peut-on convaincre de l'importance et de l'utilité du français des affaires lorsqu'on parle de « MBA », de « management », de « focus », de « business schools », de « trend » et de « rankings » ? Comment peut-on défendre le français lorsqu'on émet l'opinion que le français n'a pas d'équivalent pour des termes tels que « valuable » ou « accountability », comme Christian de Boissieu le fit dans son intervention ? Comment persuader un étudiant étranger d'approfondir ses études en français quand Pierre-Emmanuel Richard nous dit qu'il faut « supporter » au lieu de « soutenir » et que Bernard Ramanantsoa nous parle d'« électifs » au lieu de « cours facultatifs » par opposition à « cours obligatoires » ou à « cours de tronc commun », de « technologie » au lieu de « techniques », de « masters » au lieu de diplômes de « maîtrise », de « régulation » au lieu

de « réglementation », etc. ? Comment attirer un étranger vers le français quand les Français eux-mêmes inventent des termes à consonance anglaise, mais qui n'existent pas ou qui ont un sens tout à fait différent en anglais tels que « pipolisation » ou presse « people », « tennisman », « relooker » ou même encore « parking » (à la place de « park » ou de « parking lot ») ?

Le visionnage de la vidéo rend parfaitement perceptible le fait que, pour certaines des personnalités invitées, l'usage des mots anglais ne relève pas d'un snobisme particulier, mais tout simplement d'une impossibilité de penser totalement dans leur langue. Bernard Ramanantsoa donna clairement l'impression qu'il a oublié depuis belle lurette ce que signifie le sigle « HEC » et que « études commerciales » est définitivement sorti de son vocabulaire. On soupçonne chez lui et ses pairs la possibilité d'un blocage de l'expression si le recours à des termes anglais devenait soudain impossible. Cette situation est fréquente chez les gens en voie d'absorption linguistique. C'est par exemple le cas avec certains francophones ontariens au Canada et ce fut le cas dans les colonies avec les indigènes en cours d'assimilation. Dans ses Mémoires, Charles Hérou, ancien président de la République libanaise, fait état de situations semblables avec les premiers dirigeants algériens après l'indépendance et qui étaient rigoureusement incapables d'aborder en arabe standard la moindre question politique ou économique. C'est le cas chez tous les individus en état d'assimilation avancée, et l'exemple de Bernard Ramanantsoa et consorts n'est certainement pas compatible avec les buts recherchés par les organisateurs du concours des Mots d'or.

Le discours de Michel Serres, qui fit une conférence extrêmement intéressante dans un français remarquable, ne fut pas totalement exempt d'anglicismes puisque l'on put remarquer qu'il utilisait la désignation « sciences dures » au lieu de « sciences exactes » et qu'il prononçait « iceberg » à l'anglaise (aïcebergue) après

justement avoir fait remarqué que ce mot devait être prononcé « issebergue ».

Marco Benedetti, dans un français parfait et dépourvu de toute trace d'accent, fit remarquer que le français est toujours présent à la Commission européenne de Bruxelles dans les dispositifs de traduction et d'interprétariat, et qu'il suffit de l'utiliser, faisant ainsi allusion au fait que le personnel francophone de la Commission et que les correspondants nationaux et francophones de la Commission sont parmi les derniers à parler leur langue. À qui la faute sinon au gouvernement français, en particulier, qui ne prévoit aucune sanction vis-à-vis des fonctionnaires qui correspondent avec Bruxelles en anglais ? Un autre intervenant fit remarquer que si l'usage de l'anglais est devenu majoritaire à la Commission, cela s'est fait, en partie, au détriment des anglophones natifs qui se désolent du « désespéranto », ainsi utilisé, qui, bien qu'il utilise la grammaire anglaise, semble avoir été rédigé par un ordinateur ignorant de la culture anglaise sous-jacente, une sorte d'idiome distinct de la langue utilisée dans les pays anglophones authentiques tels que l'Angleterre ou les États-Unis et que, trop souvent, les Anglais ne comprennent pas ou comprennent mal.

Hélène Carrère d'Encausse me surprit également lorsque, en s'adressant aux lauréats du concours des Mots d'or, elle les encouragea à se détourner de la facilité qui consisterait à prendre un mot anglais pour désigner un nouvel objet ou concept dans leur domaine d'étude. Le secrétaire perpétuel de l'Académie française donne ainsi une préférence à l'anglais alors que le choix d'un mot anglais n'a rien de « plus facile » dans toutes les langues qui ne partagent aucune racine commune avec l'anglais. Si un Scandinave opte souvent pour un mot anglais non traduit, ce ne sera certainement pas le cas avec les locuteurs de la plupart des langues asiatiques, à l'exception des Japonais, pour lesquels le mot anglais n'évoque rien ou certainement rien de plus que s'il s'agissait d'un mot espagnol, russe ou bantou ! De plus, comme l'avait fait remarquer le linguiste états-unien Sapir, le fait que les locuteurs de la langue anglaise

acceptent souvent de faire avec un substantif un verbe et un adjectif ne facilite en rien l'apprentissage de l'anglais par un non-anglophone dans la mesure où l'absence patente de signes grammaticaux a pour résultat des difficultés et des ambiguïtés n'existant pas dans d'autres langues européennes plus structurées. Il est ainsi curieux de constater l'impact du lavage de cerveau en faveur de l'anglais qui est dispensé par les médias occidentaux et qui atteint même ceux dont la fonction est justement d'engager une réflexion en faveur du français. De la même manière, on est un peu surpris que des hauts fonctionnaires tels que Xavier North ou Jacques Toubon doivent défendre la loi du même nom pour la débarrasser de tout caractère prétendument « raciste », coercitif et obligatoire que ses opposants lui attribuent alors qu'elle n'est même pas appliquée par les organismes d'État ! Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque j'eus récemment la curiosité d'interroger le site de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard, une institution qui, à l'exception des cours de langue, fonctionnait totalement en français lorsque j'y travaillais, de m'apercevoir que de nombreux enseignements sont désormais dispensés en anglais, alors que cette université, qui fonctionne comme une école d'ingénieurs, dépend totalement de l'État pour son fonctionnement !

Pierre-Emmanuel Richard, chef du service de la communication à Bercy, s'est déclaré contre le mélange des langues, mais avoue implicitement que l'usage de mots anglais est nécessaire dans les messages d'un chargé de communication qui désire en maximiser l'impact, là encore comme si l'usage de l'anglais était indispensable et attendu par un francophone désireux de s'informer dans sa langue. Ce n'est pas un tel commentaire qui surprend mais, plutôt, la prise de conscience de l'ampleur du conditionnement qu'a subi une telle personne pour préférer pareille absurdité !

Comment tolérer les incohérences et les contradictions de la plupart des personnalités invitées qui préconisent un enseignement en anglais tout en soulignant l'importance du français

et, plus particulièrement, du français des affaires ? Comment ne pas faire le lien immédiat entre l'usage de l'anglais par la plupart des fonctionnaires français qui correspondent avec la CE de Bruxelles quand les cours dispensés par les écoles françaises qui comprennent dans leur intitulé le mot « Europe » sont dispensés presque toujours en anglais ? Comment Bernard Ramanantsoa peut-il prétendre que l'excellence en français est toujours une priorité lorsqu'il dit que 50 % du personnel enseignant d'HEC n'est pas francophone ? On croit rêver ! Le Vietnamien Nguyễn Duy Tân releva en partie ce type de contradiction en soulignant que les commissions dont il fait partie font des recommandations de terminologie qui ne sont jamais suivies, invalidant implicitement le rôle de ceux qui sont censés les faire respecter, tout en citant Confucius qui, à la demande d'un empereur de Chine, avait tout simplement dit qu'il fallait rétablir le sens des mots en lieu et place d'une réforme que le pouvoir réclamait !

Le proverbe prescrit que « le linge sale doit se laver en famille » et on comprend mal qu'un état des lieux si nécessaire pour les francophones n'ait pas été considéré comme malséant pour de jeunes étudiants qui ont pris avec enthousiasme parti pour la langue française en participant au concours des Mots d'or.

Il est certain que, vis-à-vis du comité d'organisation de cette manifestation à Bercy, l'autorité de Michel Serres, proportionnelle au temps de parole qui lui fut attribué, est directement liée au poste qu'il a occupé durant de longues années au sein de l'université Stanford, qui est considérée par les anglo-lâtres comme l'un des principaux temples du savoir anglo-saxon. L'intérêt que lui a consacré une grande université étatsunienne est, à l'heure actuelle, pour nos élites, la caution nécessaire et indispensable dont bénéficie le personnage et qui lui donne le droit de parole à Bercy. Cela dit, il n'a abordé dans sa conférence le lien entre langue et savoir que trop brièvement pour convaincre des gens n'ayant pas réfléchi préalablement à cette relation qui est, la plupart du temps, passée sous silence. Il n'a pas non plus évoqué le problème décrit par Marc

Chesney, professeur en finance à l'université de Zurich<sup>3</sup>, que posent les enseignements en anglais. Chesney dénonce ainsi une uniformisation par le biais de l'anglais des enseignements dont les contenus s'alignent inévitablement sur ceux des universités anglo-saxonnes et particulièrement étatsuniennes, ignorant les contributions individuelles extérieures à ce monde-là, se faisant automatiquement les relais de la propagande et des idéologies anglo-saxonnes en matière d'économie et de science, servant de caisse de résonance aux prétendues nouveautés que le monde anglo-saxon engendre au détriment de celles des autres pays. J'aurais aimé entendre de Michel Serres que, loin de constituer un attrait supplémentaire pour les étudiants étrangers, la perspective de ces enseignements en anglais affaiblit considérablement l'intérêt de ces mêmes étudiants à rechercher une admission dans les établissements prétendument francophones. Christian de Boissieu remarquait que, contrairement à ce qui se passait il y a dix ou quinze ans, les écoles françaises d'enseignement supérieur n'attirent plus les meilleurs étudiants du Maghreb qui sont pourtant, pour la plupart, de parfaits francophones. Comment peut-on faire semblant d'ignorer que les meilleurs étudiants étrangers se détourneront automatiquement de la France quand ses universités prétendent « francophones » dispensent un enseignement en anglais, assuré par des Français, puisqu'une telle pratique leur soulignera implicitement que la langue française est inadaptée pour le dispenser. Comment ne pas comprendre que la présence d'un professeur anglais ou états-unien dans une grande école ou une université française soulignera une insuffisance française apparente dans la spécialité enseignée, même si ce n'est pas le cas ? Comment Christian de Boissieu peut-il faire semblant d'être surpris que les étudiants de l'université de Lisbonne ne lisent plus directement en français les livres techniques et communications en français depuis que les Français eux-mêmes les rédigent en anglais, confirmant ainsi implicitement que tout ce qui n'est pas écrit en anglais ne vaut plus la peine d'être lu ?

Michel Serres affirme que les chercheurs inventent et découvrent toujours dans leur langue et utilisent une langue véhiculaire pour communiquer, l'anglais ou plutôt le « globish », pour ne pas le nommer. Dans sa conférence, il laissa entendre que ces deux langues sont disjointes et que la langue de communication n'influence pas ce que les chercheurs peuvent accomplir dans leur propre langue. Il s'agit là d'une erreur d'évaluation résultant d'une absence d'observation détaillée. Tout d'abord, comme le système d'évaluation des publications est, pour les revues les plus cotées, entièrement dans les mains des Anglo-Saxons et de leurs plus étroits collaborateurs, les sujets sélectionnés sont naturellement dans le prolongement des recherches faites dans les pays anglophones. Cette érosion du choix des sujets de recherche en faveur d'un recentrage sur les sujets agréés est encore renforcée en ce qui concerne les demandes de subvention de recherche comme c'est le cas avec l'Agence nationale pour la recherche (ANR) ou avec la Direction générale XIII de la Commission européenne qui demandent que les projets de financement soient rédigés en anglais, dans le but d'une évaluation qui utilise les critères et normes anglo-saxonnes. Antoine Danchin, qui est directeur de recherches au CNRS et professeur à l'Institut Pasteur, écrivait récemment<sup>3</sup> que la domination du « globish », même en matière de découvertes et d'inventions qui ont lieu, en principe, dans les langues des chercheurs respectifs, a quand même pour prix un ralentissement important du processus de découverte. Il écrit :

*« L'impression d'une accélération de la science et de ses applications n'est qu'une illusion. Il y a au moins trois millions de chercheurs en biologie dans le monde et, si l'on compare leurs découvertes avec celle du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne peut qu'être frappé par leur extrême indigence. De même, les grandes révolutions scientifiques se propagent toujours aussi lentement. »*

Effectivement, si l'on compare les chercheurs du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui

n'étaient qu'une poignée par rapport aux armadas qui peuplent actuellement les laboratoires et les universités, on est saisi par l'énorme disparité de rendement en faveur des chercheurs du passé. L'organisation impériale de la science stérilise la créativité dans la périphérie de l'empire comme cela a été avec tous les empires. Nos dirigeants, nos organismes d'évaluation, nos professeurs et nos cadres prônent, sans s'en rendre compte, le suivisme et la servilité. Ce sont les qualités qui sont les plus appréciées au détriment de l'initiative, de l'originalité et de la nouveauté qui n'ont droit de cité qu'au cœur de l'empire et qui ont d'ailleurs dénaturé le processus scientifique. Antoine Danchin écrit :

*« La science s'apparente de plus en plus à la publicité. Bien souvent, il faut payer pour publier ses travaux, et l'idée même d'un impact des publications indique bien que ce n'est pas le savoir qui compte en premier, mais la perception qu'en ont les divers pouvoirs constituant nos sociétés. Il y a donc à la fois une dimension rhétorique (il faut convaincre), une dimension politique (il faut s'assurer le soutien du pouvoir) et une dimension économique (la vente des textes et des images qui sont associés à la science) dans la création et la communication du savoir. Il n'est pas difficile de comprendre le rôle qu'ont les langues à l'intérieur de telles contraintes ».*

Il n'est donc pas étonnant que la science suive la voie du spectacle, celle de la publicité tapageuse et celle des index de citations d'origine états-unienne, qui s'est banalisée avec l'extension de l'empire et qui a totalement dévoyé la science d'aujourd'hui.

Cet aspect extrêmement important de l'usage de l'anglais dans le domaine de la recherche a totalement échappé à Michel Serres qui fait remarquer justement que, durant l'occupation nazie, on voyait moins d'allemand sur les murs de Paris qu'on ne voit d'anglais aujourd'hui. À cela, l'animateur radiophonique Louis Daufresne<sup>4</sup> répond que, contrairement à l'Allemagne nazie, les pays d'où l'anglais est issu

sont des pays amis, mais est-ce vraiment le cas ? Au lieu d'essayer de former une alliance équilibrée entre pays occidentaux et à bénéfices réciproques en vue de relever les défis asiatiques futurs, les États-Unis n'ont cessé depuis la Seconde Guerre mondiale de mettre en place un système de domination de l'Europe en noyant ses systèmes d'information, en stipendiant des centaines de milliers de collaborateurs à la botte, en subvertissant les politiques communautaires de l'Europe, en installant des pantins et autres marionnettes à leurs ordres à la tête d'innombrables nations, chaque fois que cela a été possible. Une abondante littérature existe à ce sujet qu'il suffit de lire pour balayer l'illusion d'un peuple ami au sein d'une civilisation occidentale et prétendument solidaire.

Si la manifestation de Bercy s'est concentrée de manière malsaine sur l'anglais des Anglo-Saxons par opposition au « désespéranto » de la périphérie de l'empire, constitué aujourd'hui surtout par l'Europe continentale, le mot *espéranto* ne fut pas prononcé une seule fois en 3 heures et 45 minutes de discours et débats. Pour Patrick Samuel, qui ouvrit la séance, il existe une grande langue de communication internationale, l'anglais. Il ne se rend pas compte qu'un corollaire implicite de cette affirmation est qu'elle exclut toutes les autres langues de ce rôle, les reléguant ainsi implicitement à des fonctions subalternes. Toutefois, une affirmation aussi simpliste nous révèle que Patrick Samuel est fort limité dans sa connaissance du monde. Si l'anglais domine effectivement dans la communication internationale pour certaines parties du monde, son utilisation est loin d'être universelle. L'espagnol, le russe, le français et même une langue comme le swahili servent aussi à la communication internationale, comme tout observateur averti pourra le confirmer. « On peut regretter le temps où l'Europe parlait français », remarqua Patrick Samuel, comme si le but recherché était ici de remplacer le rôle attribué par les nations anglophones à l'anglais par celui du français, comme si le but de ceux qui s'occupent de terminologie et de langue française était de remplacer un impérialisme linguistique

basé sur l'anglais par un autre fondé sur le français ! La cérémonie des Mots d'or et des trophées du langage, dont la fonction était de célébrer un enrichissement de la langue française, a révélé en fait une langue assiégée et dont l'éradication a bel et bien commencé sous les coups de boutoir d'un impérialisme linguistique, que Robert Phillipson a décrit en détail dans ses livres, et mis en œuvre par d'innombrables collaborateurs zélés, dont certains figuraient malheureusement dans la liste des intervenants.

Cela est d'autant plus évident que ces intervenants n'ont pas décrit le rôle que l'anglais a pris mais plutôt celui qu'ils lui ont attribué, comme ce fut particulièrement le cas pour Bernard Ramanantsoa. Personne n'essaya de présenter le concept même de langue internationale construite, dont la seule concrétisation aujourd'hui est l'espéranto. Peu importe que l'espéranto soit parlé actuellement par 1,5 million de locuteurs ou

par 15 millions ! Cette langue qui fait appel à l'intelligence et beaucoup moins à la mémoire aurait beaucoup plus de chances d'émerger sur la scène internationale par ses qualités propres que celles qui ont présidé à la renaissance de l'hébreu dans l'État d'Israël après 1948 ! Aucun des intervenants ne souligna le coût exorbitant de l'anglais, dont les aspects tangibles et intangibles ont été étudiés depuis plusieurs années par François Grin, de l'université de Genève. Personne n'a non plus abordé les systèmes de communication fondés sur l'intercompréhension entre langues voisines. Enfin, personne n'a souligné que le commun des mortels peut, ACTUELLEMENT, avoir facilement accès au contenu sémantique d'un texte rédigé dans n'importe quelle langue sur un quelconque ordinateur de bureau. Les traductions qu'offrent les navigateurs sur l'internet sont loin d'être parfaites<sup>5</sup>, mais elles sont désormais compréhensibles.

<sup>1</sup> Il y avait aussi une Guyanaise et un néo-Calédonien, mais il est probable que la première langue de ces lauréats soit respectivement le créole et le canaque.

<sup>2</sup> Voir : ([http://51959387.fr.strato-hosting.eu/plurilinguisme/images/Education/Enseignement\\_superieur/article%20%20utilisation%20de%20l%27anglais%20%E0%20l%27universit%E9chesney.pdf](http://51959387.fr.strato-hosting.eu/plurilinguisme/images/Education/Enseignement_superieur/article%20%20utilisation%20de%20l%27anglais%20%E0%20l%27universit%E9chesney.pdf))

<sup>3</sup> « Les langues de la découverte scientifique », par Antoine Danchin, *L'Archicube* n°9, décembre 2010.

<sup>4</sup> Ancien journaliste à RFI et actuel directeur de l'émission « Le grand témoin », à Radio Notre-Dame, Paris.

<sup>5</sup> En effet, la traduction parfaite, qui fait appel à la connaissance complète du contexte social du moment, ne peut être faite que par un être humain. Un programme informatique a accès à une base lexicale et à des règles grammaticales, ce qui est insuffisant pour traduire métaphores, métonymies et autres références dépendant du contexte et que seul un être humain peut comprendre dans le couple langue d'origine / langue-cible. Pour traduire parfaitement, il faut aussi comprendre parfaitement, et un programme informatique, aussi perfectionné soit-il, n'est qu'une séquence d'instructions qui ne peut « comprendre » quoi que ce soit.

## DOSSIER

### Le français parlé en Haïti

NDLR : Voici un article sur Haïti, à la fois encore si proche de la France et pas assez proche – comme toute la Francophonie – des préoccupations internationales des Français. Il présente un grand intérêt à la fois linguistique et politique. Son auteur, Thierry Burkard, est un orfèvre en la matière, puisqu'il fut ambassadeur de notre pays à Port-au-Prince, après avoir été cadre supérieur de l'Agence internationale de la Francophonie, sous-directeur au ministère de la Coopération, chef de mission de coopération dans un autre pays créolophone, puis responsable au Quai d'Orsay de tout notre impressionnant réseau d'écoles et lycées à programmes français et franco-étrangers dans le monde entier.

*(Article reproduit avec l'aimable autorisation de L'Archicube, revue des anciens élèves de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, n° 9, décembre 2010, que nous remercions)*

Janvier 2010. Dans les décombres de Port-au-Prince, les sauveteurs guettent le moindre appel. Un pompier venu d'une province française rampe précautionneusement entre les dalles de béton effondrées, sous les regards d'une grande Haïtienne vêtue de bleu. « Il y a quelqu'un ? » hurle-t-il à plusieurs reprises. Et la femme ajoute en créole, d'une voix ferme : « Parlez, mon garçon, parlez ! C'est Manman... » Mais personne ne répond, ni en français ni en créole.

Le pompier remonte, couvert de gravats. « Il n'y a rien, madame. Plus personne de vivant. — Merci, merci. » L'Haïtienne s'éloigne lentement, dignement. On la voit, de dos, s'avancer et se perdre dans la foule des vivants et des morts, et des morts-vivants.

Rues jonchées de cadavres et de blessés allongés à même le sol, au milieu des carcasses des *tap-tap*, ces camionnettes bariolées qui sillonnaient la ville en proclamant « Dieu seul sauveur » ou « Rien ne sert de courir », entre les silhouettes déchiquetées des échoppes *bric-brac* et des petites écoles *borlettes* dédiées fièrement à Michel de Montaigne ou à Simone de Beauvoir. Un cortège mené par une bonne sœur chante à tue-tête la gloire de « Bon Dieu Grand Maître » ou de « Maman Marie du Bon Secours ».

Deux cent mille morts et deux fois plus de blessés. Un million de sans-abri, à la recherche d'eau et de nourriture. Les téléspectateurs de France découvrent horrifiés les ruines de ce qui fut la deuxième ville francophone du monde.

*Le français parlé en Haïti* : c'est sur ce sujet que *L'Archicube* m'a demandé de m'exprimer, bien que je ne sois pas linguiste. Lorsqu'on mesure l'ampleur du séisme qui vient de frapper Haïti, le 12 janvier 2010, la somme des deuils et des souffrances, l'immensité des tâches qui attendent ce pays, presque entièrement à reconstruire, le sujet qui m'est proposé peut paraître dérisoire, anecdotique. Pourtant il touche à ce qui fait l'identité même d'Haïti. Que reste-t-il à ce pays martyr, si ce n'est l'originalité et la fierté de sa culture ?

J'ai vécu en Haïti de 2003 à 2006. C'était mon premier et unique poste d'ambassadeur, après une carrière consacrée pour l'essentiel à l'action culturelle extérieure et aux services de la coopération. J'avais été heureux de cette nomination dans un pays du tiers monde, le plus pauvre du continent américain, mais lié à la France par une relation ancienne, difficile et vivace.

Je gardais le souvenir de quatre années passées à l'Île Maurice, autre terre créole, beaucoup plus composite qu'Haïti, kaléidoscope de langues, de cultures et de religions, marquée par la colonisation britannique, mais où le français avait réussi non seulement à garder sa place mais à progresser.

Qu'en était-il de la francophonie en Haïti ? Pour la première fois, le *Département* envoyait à Port-au-Prince un ambassadeur de formation littéraire. Dans ce pays en crise, l'urgence était cependant humanitaire avant tout, et plus politique que culturelle.

Je n'étais d'ailleurs pas le seul normalien à l'œuvre en Haïti en cette fin d'année 2003, à la veille du bicentenaire de l'Indépendance, que le président Jean-Bertrand Aristide souhaitait célébrer en grande pompe, le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Par une étrange coïncidence, deux autres « camarades » de l'École devaient se trouver sur place en même temps que moi : Régis Debray, mon cacique de 1960, et Claude Ribbe, philosophe de la promotion 1974. Placé par le ministre Villepin à la tête d'un ambitieux « comité indépendant de réflexion et de propositions sur les relations franco-haïtiennes », Régis Debray était un admirateur de l'Aristide première manière, mais il devait rapidement déchanter. Quant à Claude Ribbe, polémiste et fabulateur, il était à la solde du président haïtien.

L'activisme de ces deux donneurs de leçons, que tout opposait, à commencer par le talent, ne m'a pas facilité la tâche, puisque j'étais, dès les premières semaines de ma mission, persuadé qu'il n'y avait plus rien à espérer du mielleux autocrate. On y verra plus clair quand les archives du Quai d'Orsay seront accessibles. *Aristide et les trois archicubes* : beau thème de

recherche pour le futur historien de ces mois agités qui ont conduit à la chute du président honni, le 29 février 2004, période si bien évoquée dans le roman de Lyonel Trouillot, *Bicentenaire*. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage. Revenons aux considérations linguistiques.

### Toponymie

Lorsque le voyageur prépare son séjour en Haïti et examine pour la première fois une carte du pays (comme je l'avais fait aussi pour l'Île Maurice), il est frappé non seulement par l'étrangeté de ses contours – gueule de dragon ouverte sur la mer des Caraïbes – mais aussi par la richesse et la diversité des noms de lieux. On y découvre une francité vieille de plusieurs siècles. Rares sont les noms d'origine amérindienne, à part celui du pays lui-même, qui a supplanté Saint-Domingue ; à peine moins rares ceux d'origine africaine. Les premières appellations sont sans doute dues aux flibustiers et aux boucaniers, bientôt suivis par les colons venus de la France de l'Ouest et, plus tard, par les dirigeants du nouvel État, fiers de son indépendance, mais ne connaissant pas d'autre idiome officiel que le français. De ces strates successives est née une toponymie originale, indubitablement française, mais traversée parfois par un souffle d'extravagance, de surréalisme spontané.

À Port-au-Prince, j'ai découvert des quartiers au nom évocateur : Carrefour-Feuilles, Turgeau, Martissant, Bel-Air, Bas-Peu-de-Chose, Morne-à-Tuf, Canapé-Vert... Et la plupart des Français connaissent aujourd'hui Cité-Soleil, l'immense bidonville de trois cent mille âmes, dont le nom éclatant est comme un défi.

Quelques grandes villes de province font flotter au-dessus de leurs décombres l'étendard de leur nom sonore et mystérieux, gorgé de voyelles : les Gonaïves, cité de l'Indépendance, tenue par le gang de l'Armée Cannibale et ravagée par plusieurs inondations monstrueuses, Léogane, épice de du séisme, Miragoâne et Petit-Goâve, autres villes détruites, Ouanaminthe, aux confins de la République dominicaine.

Le port de Jacmel doit son nom au pirate qui l'aurait fondé. Ville au charme colonial, aujourd'hui défigurée, elle a vu naître Jeanne Duval, l'égérie noire de Baudelaire, et le poète Alcibiade de Pommayrac, au nom de cadet de Gascogne, en l'honneur de qui s'élève, ou plutôt s'élevait, le plus beau des lycées privés, créé par une mécène française. *Hadriana*, l'héroïne de René Depestre, dont les ailes de zombie planent sur Jacmel, a vu *tous ses rêves* transformés en cauchemar.

Je garde aussi le souvenir de mes trop rares expéditions dans l'arrière-pays, à travers les mornes désolés, dans une voiture blindée conduite par des gendarmes et qui peinait sur des routes abominablement défoncées. Les découvertes langagières n'étaient pas moins émouvantes que les sites et paysages encore préservés. La route dangereuse qui menait aux plages des Arcadins passait par la Croix-des-Bouquets et la plaine du Cul-de-Sac, dont les Haïtiens font sonner le L. On traversait les villages de Bon-Repos, Source-Matelas, Cabaret...

Dans le Nord du pays, du côté de Cap-Haïtien, qui fut capitale à l'époque française, on pénètre dans les terres du roi Christophe, dont le palais de Sans-Souci n'est plus qu'une ruine depuis le séisme de 1842, tout comme l'est aujourd'hui, et jusqu'à quand ? le Palais national de Port-au-Prince. Les petites villes de Marmelade et de Limonade ont été des duchés d'opérette, propres à réjouir Offenbach. Plus à l'ouest, après le Borgne et Port-de-Paix, la baie des Moustiques et celle de Port-à-l'Écu, on arrive au bout du monde, au Môle-Saint-Nicolas, où débarqua Christophe Colomb le 6 décembre 1492, jour de la Saint-Nicolas. Et non loin de là, sur un plateau aride, éclate comme un coup de canon le nom d'une bourgade empoussiérée : Bombardopolis. Cette fois, c'est La Fontaine qui revient à la mémoire : *Ratopolis était bloquée*.

Dans le Sud, dans l'autre longue presqu'île d'Haïti — la mâchoire inférieure du dragon — au-delà de Petit-Trou-des-Nippes et de Jérémie, dite la ville des poètes, c'est une autre litanie qui vient chanter aux oreilles du

randonneur héroïque : Anse-d'Azur, Trou-Bonbon, Abricot, Dame-Marie, Barladelle, Carcasse... On est en pleine poésie toponymique, comme dans la vieille rengaine du temps du dauphin Charles : Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme... aussi lancinante que la comptine *Haïti chérie* que chantonnent tous les enfants du pays.

Voici plus corsé. Sur la route de Hinche, je m'étonnais du nom d'une grosse ville provinciale, Mirebalais, nom aussi étrange et saugrenu que celui de la ville mauricienne de Curepipe où j'ai séjourné autrefois. Était-ce, comme on le prétend, une référence à Mirebeau en Poitou ? Je crois plutôt avoir découvert l'explication de ce mot dans un roman de mon collègue Jean-François Parot, ambassadeur et dix-huitiémiste distingué, le *mirebalais* étant, dans les parties fines de la Régence, le boute-en-train de ces dames. Plaisant hommage à des capacités amoureuses célébrées plus tard par Depestre ou Laferrière...

Je pourrais continuer longtemps l'énumération de mes découvertes toponymiques. Par exemple, dans le registre du bestiaire : Bois-Caiman, la Ravine-à-Couleuvres, le Lagon-aux-Bœufs, l'île de la Tortue, Ile-à-Vaches, Anse-à-Veau... Ou évoquer quelques figures féminines inconnues, concubines de flibustiers ou émules de Claire-Heureuse, l'épouse bien-aimée du cruel Dessalines : qui sont-elles, ces *Dames du temps jadis* qui ont donné leur nom aux villages de Chantal, Annette, Port-à-Nanette, Port-à-Margot ?

### Patronymie

Les noms de famille haïtiens ont, eux aussi, leur originalité et leur diversité. Parmi ces *signatures*, comme on dit aussi sur place, on retrouve d'abord, bien évidemment, les patronymes des premiers colons français, venus de Bretagne, de Normandie ou des pays de la Loire, noms qu'ils ont transmis à leur descendance, légitime ou de main gauche, et parfois aussi à leurs affranchis. Par la suite, les échanges commerciaux et les mouvements migratoires du 20<sup>e</sup> siècle ont laissé d'autres traces : les grands noms de la bourgeoisie blanche ou mulâtre peuvent être d'origine

allemande ou scandinave (Brandt, Braun, Mevs, Madsen...) ou encore syro-libanaise (Apaid, chef de l'opposition à Aristide, Boulos, Issa...). Mais la plupart des patronymes sont hérités des anciens noms d'esclaves.

L'inventivité que nous avons constatée dans la toponymie ressurgit dans certains de ces noms de famille : c'est ainsi que, pendant mon séjour en Haïti, j'ai vu le Premier ministre Latortue prendre la place du Premier ministre Neptune, jeté en prison, et les temps n'avaient pourtant rien de drolatique. D'autres patronymes célèbrent des grands hommes : Pompée, Voltaire, Talleyrand, Kléber et même, ô paradoxe ! Napoléon.

Ce qui surprend le plus, c'est l'extraordinaire abondance des noms de famille qui sont en fait des prénoms, ceux que les anciens esclaves avaient reçus à leur baptême. À tout seigneur tout honneur : le président Aristide porte un prénom, tout comme son successeur, le président intérimaire Alexandre. Mais la liste des noms-prénoms est infinie : Georges, Paul, Benoît, Étienne, Denis, Armand, Auguste, Moïse, Basile, Christophe, Jean-Marie, Pierre-Louis, Pierre-Charles, Jean-Baptiste, Philoctète, Marcelin, Mathieu, Mathurin, Théodore, Zéphirin... Liste bien incomplète, mais qui m'a semblé exclusivement masculine, alors que, pour des raisons que je ne m'explique pas, les prénoms féminins sont souvent utilisés dans la patronymie d'autres terres créoles (Guadeloupe et Martinique).

Lorsque ces noms-signatures sont précédés de prénoms, et souvent de prénoms doubles, l'étranger non initié a peine à s'y retrouver. Aussi certains Haïtiens ont-ils choisi pour leurs enfants des prénoms anglais : Evans, Leslie, Windsor (mais cette mode est plutôt moins répandue qu'en France) ou des prénoms inattendus, qui apportent leur charge d'exotisme et de prestige : Napoléon (encore lui), Charlemagne, Robespierre, Roosevelt, Wilson, et même Himmler. Avec des orthographes parfois fantaisistes : Rotchild, Francklin, Beethova.

À quoi s'ajoutent parfois des surnoms en créole, les *noms-jouets*. Les bandits de Cité Soleil, ces *chimères* qui semaient l'effroi dans la ville, étaient connus sous des appellations faussement dérisoires (Toutou, Pinochet), ou scabreuses (Grenn Sonnen, les « graines » sonnantes), ou délibérément terrifiantes (Dread Wilmé, Ti Kouto, les frères Kadav).

### Le français parlé

Lorsqu'on évolue dans les sphères officielles d'Haïti, on est frappé par la qualité du français qui s'y parle. Hommes politiques et hommes d'affaires, journalistes, hauts fonctionnaires, grande et moyenne bourgeoisie (classe peu nombreuse, mais elle existe !), sans même parler des écrivains et des universitaires, tous s'expriment dans une langue correcte, voire châtiée, presque sans accent, avec une aisance souvent supérieure à celle des élites africaines que j'ai connues par ailleurs.

Bien entendu, ces interlocuteurs éduqués connaissent souvent l'anglais. Les États-Unis sont à 1 200 kilomètres des côtes haïtiennes. Ils ont occupé l'île durant vingt ans (1915-1934) et y sont revenus à plusieurs reprises à la faveur des péripéties politiques, en 1994 et 2004, et maintenant, pour cause humanitaire, en 2010. Et surtout la diaspora haïtienne est fortement implantée en Amérique du Nord, notamment à New York (600 000 immigrés) et à Miami (200 000). On ne peut donc s'étonner que même le bon français d'Haïti soit émaillé d'expressions et de tournures empruntées à l'anglais. Ce ne sont pas toujours les mêmes qu'en France : le *tee-shirt* est resté un *maillot*, mais les artisans sont des *boss* et les *boss-métal* travaillent sur les *droums*, ces bidons de fuel qu'ils transforment en œuvres d'art. Au demeurant, la floraison de termes anglo-américains m'a paru en Haïti moins envahissante qu'elle ne l'est aujourd'hui dans notre France très laxiste.

Le français d'Haïti a gardé ses particularismes, qui en font le charme. Le parler du 18<sup>e</sup> siècle, les provincialismes importés par les premiers colons, les créolismes, ont laissé de fortes empreintes. On se dit *bonjour*, *mon cher* le

matin et *bonsoir* à partir de midi. Dans les rues de Port-au-Prince, on marche au milieu des ordures qui s'appellent des *fatras*. On *mute* quand on prend son temps. Les embouteillages sont des *blocus*, dans un incroyable entremêlement de *machines* (automobiles), de *tap-tap* (taxis collectifs) et de *cabouettes* (charrettes), parfois tirées par une *bourrique*. Les crises politiques s'accompagnent des sinistres *déchoukages*, qui consistent à démolir et même raser (« déraciner ») l'*habitation* de l'adversaire.

Les marchés de Port-au-Prince et les étals des *madam Sara* sur les trottoirs disloqués proposent à leurs *pratiques*, en-dehors des temps de troubles ou de disette, une profusion de légumes et de fruits qui ont leurs dénominations locales : patates, ignames, pois (haricots), giraumons, diondions (champignons noirs), chadèques (pamplemousses), figues (bananes), goyaves, corossols, caillemites...

L'usage du français à Port-au-Prince ne se limite pas aux classes aisées. Tous les Haïtiens qui sont passés par une école, même médiocre – ce qui est plus facile dans la capitale que dans l'arrière-pays – et beaucoup d'autres, restés analphabètes, possèdent une teinture de la langue de prestige et sont fiers de montrer leur savoir. Dans la capitale, il est presque impossible à un ambassadeur d'engager (au cas où il aurait fait de gros efforts d'apprentissage) une conversation en créole avec des interlocuteurs de rencontre : on passe aussitôt à une langue hybride, mi-français, mi-créole, qu'on aurait appelée autrefois le *petit nègre*. Et il y a de belles surprises. Les téléspectateurs français ont pu entendre, dans les reportages sur le séisme, des petites gens qui avaient tout perdu s'exprimer dans une langue plus compréhensible que celle de certains de nos compatriotes issus de la « diversité culturelle ».

Mais cette remarque n'est valable que pour Port-au-Prince et quelques grandes villes. Dans l'immensité du pays, dans les campagnes reculées et déshéritées, où vivent ou survivent six à sept millions de paysans, seul le créole est en usage.

## Le créole

Le créole est la langue de communication orale. Tous les Haïtiens le parlent ; 70 à 80 % d'entre eux ne parlent que lui. Arrivant de France, on est complètement dépaysé, mais il est possible, avec l'aide de manuels sommaires de conversation, de se débrouiller assez vite, moyennant quelques *trucs*. Que les linguistes me pardonnent !

D'abord, la base lexicale est presque exclusivement française. Contrairement à ce qu'on lit parfois, le vocabulaire créole n'est pas un mélange de mots d'origines amérindienne, africaine et française. Les Indiens *tainos* ont été éliminés, sans laisser d'empreinte linguistique. Les esclaves importés de différentes régions d'Afrique occidentale ont été impitoyablement séparés les uns des autres par les négriers et disséminés dans les plantations, de manière qu'ils ne puissent pas reconstituer des groupes ethniques homogènes et qu'ils soient obligés d'utiliser pour communiquer, même entre eux, la langue du colonisateur, simplifiée pour leur usage.

Les survivances africaines, « guinéennes », se retrouvent, m'a-t-il semblé, dans le vocabulaire lié au vaudou, cette religion pratiquée par un très grand nombre d'Haïtiens, et pas seulement dans les campagnes, en osmose avec le christianisme imposé par les anciens maîtres. Les *loas* (mot qui serait d'origine nigériane) régissent le monde vaudou : Ogou, dieu du Feu et de la Guerre, Dambala et Simbi, divinités des Sources, Agwétaroyo, dieu de la Mer, Erzulie Fréda, déesse de l'Amour, les jumeaux *marassas* (surnom donné naguère au couple formé par Aristide et Préval), les *guédés*, esprits des cimetières, les *oungan* et les *manbo* (prêtres et prêtresses), etc.

Mais même dans ce domaine ésotérique, la langue française s'est fait une place : le *ounfo* (le fort ?), sorte de temple rudimentaire où se célèbrent les *mistè* (mystères), s'organise autour de piliers qui sont le *poteau-mitan* et les *poteaux-coins*. Et je n'aurai garde d'oublier les *zombis* (les ombres ?), ni le redoutable *Baron Samedi* dont la croix maléfique, chargée de chaînes, avait

été érigée à mon arrivée en face de l'ambassade de France.

Pour en revenir au vocabulaire courant, voici quelques repères que j'avais identifiés pour faciliter mon passage du français au créole (démarche peu scientifique, j'en conviens) :

- le r a souvent disparu, notamment à la fin des mots : *bonjou* ;
- le s, issu de l'article pluriel en français, se retrouve au singulier, comme initiale devant une voyelle : *zognon, zoreille, zoiseau, zange* ;
- le t final est parfois sonore (plus souvent qu'au Québec) : *milèt* (mulet), *icitte, cabrit, jouet, chat, rat, sourt* ;
- le « vous » (*ou*) marque à la fois le tutoiement et le vousoiement ;
- des syllabes disparaissent en début ou en fin de mot (l'aphérèse étant plus fréquente que l'apocope...) : *ti* (petit), *ka* (capable), *rété* (arrêter, habiter), *tendé* (entendre), *rivé* (arriver), *mandé* (demander), *toufé* (étouffer), *valé* (avaler) ;
- l'article français est parfois soudé au mot : *lapli* (pluie), *lay* (ail), *lajan* (argent), *lakay* (chez, à la maison), *lakou* (cour = résidence du paysan), *labapin* (arbre à pain), *lamvéritab* (le « véritable » arbre à pain), *légliz* (église), *lestomak* (poitrine, comme chez Corneille), *lot* (autre), *lavalas* (avalanche, le parti politique d'Aristide) ;
- la nasalisation est beaucoup plus fréquente qu'en français : *zanmi* (ami), *lanmou* (amour).

Cependant, ce qui fait l'originalité du créole, ce n'est pas seulement ce vocabulaire, qui pourrait être interprété comme une simple déformation du français, donnant naissance à un *patois*, c'est l'existence d'une grammaire et d'une syntaxe spécifiques. Voici encore quelques observations de néophyte :

- les substantifs et les verbes sont invariables ;
- l'article (quand il existe) se place après le substantif et il est aussi invariable : *péi-a*, le pays, *pri-a*, le prix ;
- de même pour le démonstratif *ça-a* ;
- enfin, ce qui me paraît le plus important (et le plus difficile à assimiler), le *temps* et l'*aspect* se marquent grâce à des particules antéposées au

verbe : *m vini* : je viens, *m pral vini* : je viendrai, *m te vini* : je suis venu, *m t ap vini* : j'étais en train de venir, *m ta vini* : je viendrais...

Le créole est bien une *langue*, capable d'exprimer les nuances de la pensée. Quand on y ajoute l'inventivité lexicale, la richesse des expressions imagées, la capacité de créer des mots nouveaux, on comprend qu'elle ait séduit, et séduise de plus en plus, les poètes et les hommes de théâtre (Frankétienne, par exemple).

Je n'en étais pas là. J'étais tout au plus capable de suivre les propos des hommes politiques et des journalistes, qui s'expriment, notamment sur les ondes de la radio et de la télévision, dans un créole de base, nourri de termes technocratiques et abstraits, empruntés au français. Mais, lorsque le président Aristide se lançait dans ses diatribes populistes, hérissées d'allusions à la vie quotidienne ou au vaudou, je n'arrivais pas à suivre. Quant à mener une conversation avec les petites marchandes ou les paysans des mornes, je n'y suis jamais parvenu.

Une énorme difficulté surgit lorsqu'il s'agit de passer de la langue orale à la langue écrite. Les citations que j'ai faites plus haut ont été transcrites du créole en utilisant une orthographe aussi proche que possible du français. Mais la tendance actuelle va tout à fait à l'opposé. Les zoiseaux ont fait place aux *zwazo*. Depuis la chute de Jean-Claude Duvalier et la nouvelle constitution de 1987, le créole a été officialisé comme langue nationale au même titre que le français et la graphie du créole qui s'est imposée (comme d'ailleurs dans la plupart des pays créolophones) est une graphie scientifique et phonétique. Elle a le mérite de rendre compte des nuances de la prononciation et d'utiliser une seule lettre pour chaque son (à l'exception des nasales, de *ch* et de *ou*), ce qui facilite l'alphabétisation. Mais elle coupe le créole du français.

Lorsque je me suis installé dans ma résidence de Port-au-Prince, admirable demeure coloniale aujourd'hui détruite, j'étais intrigué par une inscription tracée à la peinture sur le mur d'enceinte : *TITID WA*. Il m'a fallu plusieurs jours pour comprendre ce slogan : *Aristide roi*. Et

pourtant, *wa* et *roi*, n'est-ce pas quasiment le même mot ?

*Ochan* pour Dessalines ou pour tout nouveau président ! Gloire à eux : mais derrière cette acclamation, qui pourrait reconnaître la vieille formule militaire : *Aux champs* ?

La lecture de textes en créole moderne est pour les francophones un exercice ardu. Les Haïtiens cultivés ont eux-mêmes toutes les peines du monde à les déchiffrer ; ils ne lisent de journaux qu'en français. L'absence d'accent aigu sur le son *é* (à la différence du créole guadeloupéen) est particulièrement déroutante. On comprend que les enseignants qui initient les étrangers au créole leur recommandent de faire table rase de leur connaissance du français et d'aborder leur apprentissage comme s'il s'agissait d'un idiome totalement différent. Il paraît qu'on fait alors des progrès rapides. C'est ainsi que procèdent les évangélistes américains ou les experts des Nations unies qui, le plus souvent, débarquent dans l'île en ignorant totalement le français.

La reconstruction d'Haïti après le séisme, immense tâche qui va entraîner un déferlement de coopérants civils et militaires du monde entier, aura pour conséquence d'accroître encore, à côté de l'anglais, la diffusion du créole comme langue de communication écrite au détriment du français. La nouvelle capitale risque de s'appeler *Potoprens*.

### ***Le français et le créole : une coexistence pacifique ?***

*L'enseignement* est une des priorités d'Haïti. Il est la préoccupation de tous les habitants. Le taux d'analphabétisme dépasse 50 %.

L'élite bourgeoise de Port-au-Prince envoie ses enfants au lycée français Alexandre-Dumas ou, si elle a de très gros moyens, à l'École américaine. Le plus grand nombre fréquente deux prestigieuses écoles religieuses, Sainte-Rose de Lima ou Saint-Louis de Gonzague, qui ont formé les meilleurs francophones du pays. Il existe aussi quelques bonnes institutions en province, par exemple à

Cap-Haïtien ou à Jacmel. Mais il s'agit presque toujours d'écoles privées, qui ne touchent qu'une infime minorité.

L'enseignement public, dont les professeurs sont formés à l'École normale supérieure, ne couvre que 15 % des besoins. N'importe qui peut ouvrir une petite école privée, avec deux ou trois salles de classe, utilisées en roulement, et des enseignants plus ou moins improvisés, en vue d'attirer une clientèle très modeste qui se saigne aux quatre veines pour acquitter les droits d'écolage et les dépenses annexes (chaussures, uniformes...). Les petits écoliers inondent les rues de Port-au-Prince, avec leurs tenues propres, leurs chemises blanches, et des couettes dans les cheveux des filles.

Conformément aux recommandations des linguistes et de l'Unesco, l'alphabétisation se fait officiellement en créole. Mais les familles, même les plus humbles, insistent pour que leurs enfants apprennent le plus tôt possible le français, seul instrument de promotion sociale, de manière à leur permettre de sortir du ghetto de la paysannerie et d'accéder, si Dieu veut, à de petits postes dans l'Administration. Le résultat de cette confrontation entre le créole et le français et du recours exclusif à la mémorisation est, bien souvent, un désolant ratage éducatif.

J'ai vu, dans des villages reculés, des petites écoles en béton qui faisaient la fierté du maire (sont-elles encore debout ?) mais n'avaient aucun matériel pédagogique. L'instituteur, au français approximatif, se contentait, m'a-t-il semblé, d'inscrire au tableau noir et de faire répéter aux soixante élèves deux colonnes de mots, l'une en créole, l'autre en français. On peut craindre qu'en fin de compte les élèves ne parviennent à dominer ni le créole écrit ni le français.

À l'église, lieu essentiel de la vie sociale, on retrouve la même dichotomie. Longtemps, le français a été, avec le latin, la langue de l'Église catholique en Haïti, sous la direction d'évêques et de prêtres venus de France, souvent de Bretagne. L'*indigénisation* du clergé s'est accompagnée d'un recours progressif à la langue

créole. Les prêtres de la « petite église », à commencer par le père Aristide, ont illustré leur rejet de la hiérarchie traditionnelle en utilisant et en valorisant la langue du peuple. Cette évolution est irréversible, d'autant plus que les mouvements protestants, concurrents de l'Église catholique et rassemblant aujourd'hui un nombre presque équivalent de fidèles, ne connaissent que le créole.

À la télévision et surtout à la radio, les émissions en créole — un créole d'ailleurs simplifié et francisé — occupent au moins la moitié du temps d'antenne.

L'Administration, l'enseignement supérieur, la littérature restent les remparts du français. Mais jusqu'à quand ?

### *L'action de la France*

Pour la première fois dans l'Histoire, un président de la République française s'est rendu en Haïti, le 17 février 2010. Il a annoncé que la France comptait apporter une contribution importante à la reconstruction du pays après le séisme. Espérons que les actes suivront les paroles, ce qui n'avait guère été le cas dans un passé récent après la mission de Régis Debray. Les engagements de la France devraient concerner tous les domaines : aide humanitaire, infrastructures routières, édifices publics, agriculture, tourisme, santé et éducation...

C'est sur ce dernier point que je voudrais insister. Certes, il y a urgence sur tous les fronts, et les financements internationaux seront indispensables durant au moins une dizaine d'années. Les attentes et les priorités sont telles que le domaine éducatif risque de passer au second plan, alors que tous les spécialistes de la coopération le considèrent pourtant comme le socle d'un développement à long terme.

Il me semble que c'est dans ce domaine que devrait se concentrer l'aide bilatérale de la France, celle-ci ne représentant d'ailleurs, et on peut le regretter, qu'une part minime de notre apport financier à Haïti, canalisé par des institutions multilatérales, notamment l'Union

européenne, sur lesquelles nous n'exerçons pas assez de contrôle.

C'est à la France de prendre en main la réforme du système éducatif, en veillant à la qualité de l'enseignement du français (même si l'alphabétisation en créole est aujourd'hui incontournable), à la formation des professeurs, des instituteurs, des journalistes, des juges, à l'aide à la création littéraire. Il faut soutenir les écoles, les lycées et les universités, augmenter le nombre de bourses, développer notre réseau d'Alliances françaises en province, conforter la présence du français à la radio et à la télévision, à la diffusion de la presse et du livre en français, à l'aide de la création littéraire. Il faut soutenir les écoles, les lycées et les universités, augmenter le nombre de bourses, développer notre réseau d'Alliances françaises en province, conforter la présence du français à la radio et à la télévision.

Deux réformes de fond sont indispensables pour le développement du pays : celle de l'état civil et celle du cadastre. Elles peuvent, sous l'impulsion d'experts internationaux non francophones, entraîner la *créolisation* des noms de personnes et de lieux. C'est à nous de veiller à ce qu'Haïti garde son empreinte française et de tout faire pour éviter une dérive linguistique comparable à celle d'un pays comme les Seychelles où la généralisation du créole et de l'anglais a définitivement étouffé le français.

Pour maintenir Haïti dans le monde francophone, que ses écrivains illustrent avec tant d'éclat, il est nécessaire de conjuguer la volonté des Haïtiens eux-mêmes avec une aide accrue de la France. C'est à eux et c'est à nous de faire en sorte que reste en usage, dans des campagnes rénovées, l'antique salutation des hommes libres : — *Honneur ! — Respect !*

Thierry Burkard, Ancien ambassadeur en Haïti  
(2003 – 2006) [th.burkard@hotmail.fr](mailto:th.burkard@hotmail.fr)

## BRÈVES

## Une protestation contre la prétendue politique du multilinguisme des institutions européennes

NDLR : À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire, le 26 septembre 2011, de la Journée européenne des langues, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont publié une déclaration conjointe sur le respect de la diversité culturelle et linguistique et l'apprentissage des langues.

Les deux organisations réitèrent leur engagement en faveur de la promotion des politiques et des pratiques linguistiques (alors que les deux favorisent au maximum la pratique de l'anglais en leur sein). Elles veulent élaborer des normes communes pour les programmes et l'évaluation des connaissances linguistiques, et un « indicateur européen des connaissances linguistiques ». Elles mettent en avant la Charte européenne des langues régionales et minoritaires (que la France a refusé de ratifier telle quelle pour les raisons que nous avons déjà indiquées !).

L'UE poursuit ainsi sa double politique de fait : développement de l'anglais, et promotion des langues régionales et minoritaires, traitées au même titre que les grandes langues nationales.

Il fallait une réponse. Elle est donnée ci-après par Gianluigi Ugo, président italien de « Allarme lingua », qui écrit à la Commissaire européenne du multilinguisme avec copie à Manuel Barroso, président de la Commission. (Traduction ALF.)

**À la Commissaire responsable du multilinguisme, Adrulla Vassiliou**

*Madame la Commissaire,*

*Nous avons lu la déclaration conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Journée européenne des langues.*

*C'est parce que nous apprécions le principe général du respect de la diversité culturelle et linguistique que nous voulons vous faire remarquer que toute la déclaration nous semble un exercice de rhétorique vide dès lors qu'aux déclarations de ce type correspond dans la réalité l'action de la Commission qui tend à développer l'usage exclusif de l'anglais dans chacun des aspects des relations de la Commission avec les citoyens européens et même avec les États membres auxquels, pratiquement, les services de la Commission font comprendre que, s'ils veulent que leur demande soit examinée, ils ne doivent pas écrire en italien, ni en français, ni en espagnol. À ceci correspond que l'enseignement du seul anglais dans les systèmes scolaires nationaux soit une pratique commune dans toute l'Europe.*

*Il n'en résulte pas pour autant que la Commission ait fait quelque chose de concret pour chercher à changer cette situation, ni que la disparition des langues européennes du système scolaire de la monolingue Grande-Bretagne ait provoqué une quelconque réaction de la Commission qui pourtant dans ses déclarations défend le multilinguisme.*

*Pour ces raisons, nous croyons que, des déclarations générales en faveur de la diversité linguistique, il est maintenant temps de passer à des actions concrètes en faveur d'un véritable et intègre multilinguisme, non pas ce multilinguisme fumeux et désordonné qui mélange les langues officielles des États membres de l'Union avec celles des émigrés, avec les langues régionales et les dialectes, mais uniquement celui des langues nationales officielles des États membres dont la Commission a le devoir, institutionnel, de prendre soin, en respectant les règles des traités institutionnels et de la réglementation communautaire, et d'en assurer l'égal respect dans l'exercice de ses fonctions.*

*Dans l'attente d'une réponse de votre part qui nous assure, à brève échéance, d'initiatives dans le sens que nous préconisons de la part de la Commission, nous vous prions d'agréer, Madame la Commissaire, l'expression de notre parfaite considération.*

**Gianluigi Ugo**, président d'Allarme Lingua

Copie à : José Manuel Barroso, présidente de la Commission, Dennis Abbott, Dina Avraam, Athena

## « Juricaf » : la jurisprudence francophone des cours suprêmes en ligne

*L'association des cours judiciaires francophones (Ahjucaf) annonce le lancement officiel, le 17 octobre 2011, de la nouvelle version de « Juricaf » : une base de données de jurisprudence francophone des cours suprêmes.*

Créée à l'initiative de cinquante cours judiciaires francophones, « Juricaf » donne un accès en ligne gratuit à près de 780 000 décisions judiciaires en français.

Avec une mise à jour quotidienne, « Juricaf » publie, sous leur contrôle, l'intégralité de la jurisprudence de la Cour de cassation de Belgique, de la Cour suprême du Canada, de la Cour de cassation française et du Tribunal fédéral suisse. Cette base de données propose également de nombreuses décisions inédites issues du continent africain (Bénin, Guinée, Madagascar, Maroc, Niger, Sénégal, Tchad) ou traduites en français (Roumanie et République tchèque).

« Juricaf » est administrée en partenariat avec le laboratoire « Normologie, linguistique et informatique du droit » de l'université Paris-I, avec le soutien de l'OIF.

*En savoir plus :* [www.juricaf.org](http://www.juricaf.org) [www.ahjucaf.org](http://www.ahjucaf.org)

## L'Année francophone internationale 2011-2012

La vingtième édition de *L'Année francophone internationale* est marquée par bien des anniversaires francophones. Celui de la revue d'abord, qui fête ses 20 ans, celui de la Délégation du Québec à Paris, qui fête son 50<sup>e</sup> anniversaire, celui de l'AUF aussi, etc.

On ne s'étonnera donc pas que les deux dossiers centraux de la revue traitent en détail et illustrent généreusement les deux premiers cités de ces anniversaires.

Comme chaque année aussi, *L'Année francophone internationale* établit une information actualisée et détaillée sur l'espace francophone, à partir du travail d'une centaine de collaborateurs dans le monde : quelque 300 pages qui accueillent aussi les nouveaux pays admis dans la communauté francophone après le sommet de Montreux : Bosnie, Émirats arabes unis, Estonie, Monténégro ou République dominicaine.

On y trouve les tableaux comparatifs synthétiques offrant des données essentielles des pays de chaque zone : du nom officiel aux listes de chefs d'État en passant par les données économiques et le classement à l'Indice de développement humain, pour chacune des neuf zones couvertes : Europe, Amérique du Nord, Caraïbe, Afrique subsaharienne, Maghreb, Proche-Orient, océan Indien, Asie du Sud-Est et Zone Pacifique.

Au fil de ces pays s'égrènent des dossiers approfondis aussi divers que la mémoire des soldats congolais, l'enseignement du français aux Pays-Bas, les Juifs tunisiens ou les évolutions du journalisme à Madagascar.

Indispensable outil d'information sur la francophonie vivante, unique en son genre, *L'Année francophone internationale* s'adresse aux professionnels qui œuvrent dans les relations internationales, aux enseignants, aux chercheurs, aux étudiants, aux décideurs politiques et au grand public qui cherchent à s'informer sur les évolutions du monde contemporain.

Comme depuis trois parutions, on trouve aussi une section « Lectures francophones », qui propose un choix de nombreux livres liés à la question francophone, parus dans les douze mois précédents.

*L'Année francophone internationale 2011-2012*, 396 pages, 20 € ou 25 \$can, ISBN 978-2-922876-18-5

## Espace francophone sur France 3

*Chers lecteurs, pensez à regarder et à faire connaître autour de vous d'excellents magazines télévisés sur les pays francophones, réalisés par deux brillants journalistes : Dominique Gallet et Mona Makki*

Le magazine « Espace francophone » est le rendez-vous hebdomadaire de la francophonie. Proposé le dimanche, à l'issue du documentaire, dans le cadre de la soirée Afrique, « Espace francophone » met en lumière la vie quotidienne, les phénomènes de société, la création littéraire et artistique, les enjeux culturels, économiques et technologiques de nombreux pays francophones, notamment du continent africain, par le biais d'enquêtes et de reportages. Animée par Dominique Gallet et Mona Makki, l'émission a pour vocation de favoriser une connaissance mutuelle régulière et approfondie entre les nombreux peuples ayant en commun la langue française.

## PARUTION SIGNALÉE

### Le français, quelle histoire !

De Jean-Benoît Nadeau et Julie Barlow (Télémaque, 2011, 462 pages, 22 €)

Deux jeunes journalistes canadiens sérieux et de talent, elle anglophone, lui francophone, déjà auteurs de *Pas si fous, ces Français !* (Seuil), nous présentent une histoire claire, bien documentée, de notre langue. Ils ajoutent à ce que nous savions déjà : d'une part la partie de cette histoire qui se déroule hors de France, avec de bons développements sur l'Amérique du Nord, et d'autre part des anecdotes très intéressantes peu connues avant eux. Leur passion pour le français, sa sauvegarde, son avenir, les amène parfois à contourner leur réelle objectivité générale et à présenter les évolutions d'une manière plus favorable qu'elles ne le sont en réalité. Mais leur appel à ne pas baisser les bras, leur optimisme raisonné et étayé de bons arguments entre purisme et force de vie de la langue, de beaucoup de chiffres, et d'une anthropologie du français, nous encouragent fortement à repousser les idées déclinistes qui prolifèrent dans trop de milieux complaisants, surtout en France.

Ils concluent sur cette note d'espoir : « Les chapitres les plus fascinants de la grande aventure de la langue française restent encore à écrire. » Bon vent ! Et, au féminin : « Bonne vente ! »

## COURRIER DES LECTEURS

Marc Favre d'Échallens nous transmet le billet paru dans *Le Monde* du 25 août 2011

### Bourrage de crâne

Je dois parler anglais, tu dois parler anglais, il faut parler anglais, dès la maternelle, en primaire, puis en secondaire, encore plus à l'université et, enfin, but final, au travail. C'est moderne, c'est utile, en un mot, indispensable ! Ces injonctions, nous les entendons ou les lisons partout. On veut nous faire croire que l'anglais est devenu le sésame de tout progrès. Comme l'euro devait apporter la prospérité à nos vieux pays vermoulus, l'« anglo » nous apportera la prospérité et l'ouverture sur le monde merveilleux de la mondialisation financière, il y a de quoi s'inquiéter. Ce diktat de parler une autre langue concerne tout le monde sauf les Anglo-Saxons, évidemment, puisque aujourd'hui parler une langue étrangère signifie parler l'anglais. Et pour les Anglo-Saxons, élémentaire mon cher Watson ! c'est le gros lot : pas d'effort pour apprendre une langue, scruter les autres se débattant avec l'anglais et ensuite empocher la mise des formations linguistiques tout en profitant de leur avantage de *native english* dans les négociations internationales. C'est l'ouverture au monde à sens unique, un billet aller simple vers la déculturation.

## Jacqueline Mathonière écrit au président d'ALF

Monsieur le Président,

Lors de l'assemblée générale de l'ANMONM\*, j'ai été heureuse de vous entendre faire un appel pour la défense de la langue française.

Hélas, je ne serai pas disponible (je suis invitée à la fête de l'école de l'un de mes petits-enfants) pour me joindre à vous ce jour choisi du 18 juin et manifester avec vous.

Je le regrette sincèrement.

Il n'y a pas seulement les anglicismes qui sont néfastes :

Chaque jour, plusieurs fois par jour, je suis heurtée par l'abréviation de plus en plus courante des noms, **de la part des journalistes sur les ondes.**

Peu à peu cette habitude d'abrégier les noms gagne tous les milieux et toutes les générations et c'est un désastre !

Nous n'entendons plus que :

L'actu  
La docu  
L'édito  
La pub

La com  
Les écolos  
La Sécu  
Les manifs  
La cata

Et encore :  
Le petit déj  
La grasse mat  
L'apéro  
Le frig  
Les photocops

J'arrête cette liste qui se fait de plus en plus longue.

Mais je m'interroge aussi sur les conséquences sur nos très jeunes enfants de cette tendance fâcheuse à estropier les noms.

Aussi, merci de réagir. J'aimerais appuyer votre démarche.

Je vous prie, Monsieur le président, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération très distinguée.

\*NDLR : Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite

## Jean Hourcade nous écrit

## Colonisation des esprits

Il est consternant de lire (*Le Monde* du 21 avril, page 2) qu'une majorité des fictions présentées sur les chaînes françaises en 2010 étaient encore largement étrangères, surtout américaines. Il s'agit là d'une colonisation des esprits consécutive peut-être aux accords Blum-Byrnes imposés à la France en 1947 par les États-Unis. Cette mainmise sur l'imaginaire de notre population, en particulier des jeunes, me paraît dangereuse, même pour notre créativité – qualité dont notre pays, inventeur du cinéma, ne manque pas – et même si l'audience suit (le public prend ce qu'on lui donne). Les chaînes françaises devraient aider davantage nos créateurs. En attendant, les petits délinquants s'adressent au président du tribunal qui les juge en lui disant (croyant bien faire) « *oui, votre Honneur* », comme ils ont entendu « au Far West ». Et les mauvais doublages de films « médiévaux » multiplient les « *Oui, votre Majesté* » (au lieu de « *Oui, Sire* »). S'ouvrir l'esprit en regardant des films étrangers, c'est bien, mais ce quasi-monopole revient à le fermer.

**Maurice Day, représentant de la LISULF, nous transmet l'article qu'il a fait paraître dans *Le Devoir* du 10 juillet 2011**

J'ai été délégué par la Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française (LISULF) et son président québécois, le scientifique Pierre Demers, pour participer à une grande manifestation à Paris le 18 juin dernier, organisée par Avenir de la langue française et son président Albert Salon. Le défilé d'environ 1 200 personnes, au départ du Panthéon, regroupait, outre les Français, 27 associations de francophones d'autres pays qui eux aussi se sentent menacés par l'envahissement de la langue anglaise à tous les niveaux de la société active et de l'éducation en général.

Le Québec est davantage menacé et, quoi qu'en disent les politiciens, l'anglais y prend beaucoup de vigueur au détriment du français. Il est impératif de maintenir le bon usage de la langue française partout, dans l'affichage, les commerces, dans les médias parlés et écrits. Le niveau de langage observé à la radio et à la télévision est souvent désolant par sa pauvreté.

La langue est le moteur de la pensée. Il ne faut pas croire que nous sommes une bande de fanatiques ou de puristes partis à la chasse de quelques anglicismes mais, au contraire, nous sommes là pour faire prendre conscience du fait que les problèmes qui assaillent notre langue nous concernent tous au plus haut point. Les scientifiques québécois publiaient en français et traduisaient en anglais pour avoir une plus grande diffusion dans le monde, et c'était bien comme ça, mais aujourd'hui la très grande majorité publient en anglais seulement. Il est temps qu'une concertation s'organise au Québec avec le but de redonner à la langue française sa fierté, son droit d'agir et de se manifester à tous les niveaux de la société québécoise, afin que cette langue soit le moteur de notre développement économique, social et culturel.

## **Pour être en haut du facteur H**

(D'après Jean Ferrat, *Pour être encore en haut de l'affiche*)

Le français, idiome vulgaire,  
Ne sied pas à l'ANR\* ;  
Banni la langue de Molière  
Dans l'enseignement de master.  
Toi pauvre chercheur francophone  
Pour enfin te mettre à la page  
Il faut qu'en anglais tu raisonnes  
Sinon jamais tu ne surnages.  
Pour séduire le *referee*,  
Abandonne tes rêveries,  
Publie vite, sans vérifier,  
Ni bien sûr tes doutes confier.  
Pour être en haut du facteur H,  
Évite les sujets qui fâchent ;  
Il n'importe pas que tu triches,  
Mais surtout publie en *globish*.

*Publish or perish*  
*Publish in English*  
*Publish for nothing*

*Publish for others*  
*And with your brothers*  
*But don't be thinking.*

Si l'AERES\*\* l'exige,  
Tu ne peux risquer un litige.  
Au moins un papier par année  
Avec un bon facteur d'impact :  
Tu sauveras ta destinée.  
L'évaluation, science exacte,  
Permet de rentabiliser  
La recherche uniformisée.  
Traduire ? Préhistorique !  
D'ailleurs il n'y a plus de crédits.  
Plus moderne est la langue unique  
Qu'adoptent tous les érudits.  
Pour être en haut du facteur H,  
Évite les sujets qui fâchent ;  
Accepte le pouvoir des riches,

*Give your talks in Wall Street English.  
Publish or perish  
Publish in English  
Publish for nothing  
Publish for others  
And with your brothers*

*Don't be protesting.*

De ta conversion récente,  
De ta langue anglaise indigente  
Conçois-tu quelque inquiétude ?  
Ta carrière n'est pas finie :  
Un séjour aux États-Unis  
Vaut mieux que dix années d'étude.  
Ton nom ne sera plus omis

Des publications des amis.  
Personne ne lit les articles,  
Seul importera qu'on te cite :  
Une note bien introduite,  
Puis vieilles idées tu recycles.  
Pour être en haut du facteur H,  
Ne travaille pas sans relâche :  
Suis la mode comme un caniche  
Et surtout publie en *globish*.

*Publish or perish  
Publish in English  
Publish everything  
Publish for others  
And with your brothers  
Improve your rating.*

**Aurélien Djament**, membre de COURRIEL

COLLECTIF UNITAIRE RÉPUBLICAIN POUR LA RÉSISTANCE, L' INITIATIVE ET L'ÉMANCIPATION LINGUISTIQUE

\* Agence nationale de la recherche

\*\* Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



**DESSIN DE WIAZ, REPRODUIT AVEC SON AIMABLE AUTORISATION**